

LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,600

Vol 68 No 17 Saint-Boniface Jeudi 14 août 1980



Ouverture officielle de l'ACELF

C'est en grande pompe qu'a été ouverte, mardi après-midi, la quinquennale de l'Association canadienne d'éducation de langue française, qui marque aussi les 33 années d'existence de cette organisation vouée à la promotion du fait français au pays. On reconnaît sur la photo plusieurs dignitaires qui ont pris la parole.

De gauche à droite: Mme Norma Price, ministre des Affaires culturelles et du patrimoine; le juge Alfred Monnin, qui quitte la présidence de l'ACELF après un mandat d'une durée exceptionnelle de quatre ans; M. Jean-Marie Beauchemin, président de la quinquennale, et le maire de Winnipeg, M. Bill Norrie. Le juge Monnin sera remplacé par Mme Ghislaine Roquet, LA LIBERTÉ, dans un éditorial que signe André-Yves Rompré, rend un hommage à la contribution exemplaire de l'ancien président de l'ACELF.



Folklorama: jusqu'à samedi

Comme à l'acoutumée à ce temps-ci de l'année, les Manitobains ainsi que les touristes de passage sont conviés à goûter la saveur multiculturelle de la province, dans le cadre du festival Folklorama. Cette année, 37 pavillons d'ethnies différentes ont été installés dans le grand Winnipeg: la photo ci-dessus a été prise au pavillon hollandais qu'abrite le "Kelvin High school" de Winnipeg. Voir nos photos en pages intérieures.

Île-des-Chênes aura son école!

Deux ans après avoir été saisi du dossier, un an après avoir dit "non", le ministre de l'éducation M. Keith Cosens vient enfin de donner le feu vert pour la construction d'une école française (maternelle à 12) à Île-des-Chênes. Personne n'a poussé des hurlements de joie. Quand il faut lutter avec acharnement pour obtenir une simple école, la "victoire" laissse un arrière-goût amer...

par Bernard BOCQUEL

Le président de la commission scolaire de la Seine, M. Gérard Archambault, exprime très bien le sentiment général: "Après si longtemps, on peut se dire heureux. Mais le gouvernement ne nous a rien donné. Il devait nous accorder ce que nous demandions". M. Archambault évoque, pour appuyer sa déclaration, la loi sur l'éducation française, le jugement de la Cour suprême et le contexte politique actuel.

Que vient de donner le gouvernement Lyon aux administrateurs de la Seine? Tout simplement la possibilité, pour les commissaires d'écoles d'organiser , comme ils l'entendent, l'éducation des jeunes des villages de Île-des-Chênes, Lorette, Saint-Adolphe, Saint-Norbert (Noël-Ritchot) et La Salle.

Une demande

En effet, quand le 18 septembre 1978 les commissaires William Grossman (Lorette) et Nelson Lemieux (Île-des-Chênes) présentent une motion demandant l'établissement d'un secondaire régional français à Île-des-Chênes et un élémentaire à Lorette, deux problèmes préoccupent la division scolaire. D'une part le manque de locaux pour héberger une population scolaire croissante dans la région et, d'autre part, la montée de l'éducation française, qui va atteindre son maximun dans trois ans, pour se stabiliser ensuite au moins une dizaine d'années

La motion est adoptée à l'unanimité. Le directeur général, M. Paul Ruest, présente un dossier sans faille aux autorités provinciales compétentes. Et comme les problèmes posés (manque de place à l'élémentaire de Lorette, par exemple) méritent une solution urgente, les commissaires espèrent une approbation rapide du ministre de l'éducation. Il faudra vite déchanter.

Ce n'est que le 24 août 1979, soit presque un an après leur demande, que les commissaires de la Seine apprennent qu'il n'est pas question de bâtir une école secondaire française à Île-des-Chênes et une nouvelle école élémentaire à Lorette. M. Cosens n'autorise que la réfection du gymnase du secondaire de Lorette et la construction de quelque 13 classes supplémentaires, toujours à Lorette. Quant au

(Suite à la page 3)



M. Paul Ruest, directeur général de la Seine. "Un compromis acceptable".

LA LIBERTÉ tirage 12,600

Les lecteurs de LA LIBERTÉ noteront que le journal a porté depuis peu son tirage à 12,600 exemplaires par rapport aux 12,000 qu'il imprimait jusqu'à récemment. Cette augmentation est attribuée au fait d'un accroissement important du nombre de ses abonnements, de même qu'à la mise sur pied d'un réseau de distribution du journal dans les principaux établissements hôteliers du grand Winnipeg.

Éditorial

Un tribut au président sortant de l'ACELF

À l'occasion de la quinquennale de l'Association canadienne d'éducation de langue française, (ACELF) tenue cette semaine à Winnipeg sous le thème de "la francophonie retrouvée...par ses médias", bien des avenues auront été abordées, bien des idées au sujet de l'utilisation des radios, des journaux et des télévisions auront été circulées. Aussi attendrons nous avec intérêt de voir ce qui en restera une fois la fête finie, une fois les portes de la francophonie refermées sur le train-train quotidien. Plus particulièrement, il faudra voir ce qu'il ressortira des prochaines délibérations de l'ACELF quand viendra le temps pour elle d'assurer le relais, de donner un contenu d'avenir à tout ce qui aura été "communiqué" pendant cette semaine de Quinquennale.

•

Cependant, il est heureux de, constater que l'immédiat de ces délibérations aura montré des évidences plus palpables. Ainsi, il en est des qualités indiscutables de leader de la francophonie canadienne en milieux hors Québec, démontrées par le président sortant de l'ACELF, un franco-manitobain sorti de la meilleure des coulées, le juge Alfred Monnin.

•

Actif au sein d'organismes de survivance et de promotion de la langue et de la culture française depuis 1938 -alors qu'une majorité des gens de notre époque n'étaient pas encore nés- Alfred Monnin vient de vivre, dans cette quinquennale, la consécration de toute une carrière, de toute une vie dont la synthèse la plus simple et la plus honorable à faire aujourd'hui est de constater qu'il fut et qu'il est encore l'un de ces grands symboles de la résistance francophone en ce pays.

Il fallait le voir et l'entendre mardi, à l'ouverture des présentes assises, lui qui présidait à la cérémonie d'ouverture. Présentant tour à tour un ministre du Cabinet provincial, le maire de Winnipeg, l'archevêque de Saint-Boniface et la présidente de la Société franco-manitobaine, il a eu pour chacun d'eux, la phrase qui fallait, la tournure propre à éblouir l'auditoire. Au ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine, il n'a pas manqué de rappeler, en la remerciant et avant de présenter l'archevêque Hacault, que "si la province avait été aussi bonne envers nos francophones que l'a été le clergé, notre situation serait bien meilleure aujourd'hui". À ce dernier, il a su rappeler, tout aussi subtilement, son inquiétude devant l'avènement du bilinguisme aux messes dans les églises; ce qui n'a rien à voir, a voulu laisser entendre M. Monnin, avec le salut de la langue française!

•

Par ces deux habiles tournures, le juge Monnin a encore une fois mis en valeur sa détermination et son aptitude à se tenir debout, bien droit.

Aussi, fait-il bon de le savoir toujours là, actif et brillant dans sa soixantième année. Car ils sont rares, ceux qui, aujourd'hui, sont armés des mêmes convictions et qui savent les imposer avec tout autant de doigté, de conviction, et de leadership.

André-Yves ROMPRÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

L'A.C.E.L.F. et la conférence des premiers ministres provinciaux des 21-22 août.

Cher rédacteur;

Entre le 21-22 août aura lieu la réunion annuelle de la conférence des dix premiers ministres provinciaux, dont M. Lyon est l'hôte cette année. Le premier ministre Lyon sera le président de cette conférence, responsable pour l'ordre du jour et d'autres arrangements.

Cette conférence des premiers ministres, sans aucun représentant du gouvernement du Canada, a une tâche très lourde; celle de préparer tous les gouvernements provinciaux pour la conférence constitutionnelle convoquée par le premier ministre Trudeau pour le 8-12 septembre à Ottawa.

Après un été chargé de conférences intergouvernementales au niveau ministériel et au niveau des fonctionnaires au sujet de la constitution, tous les onze gouvernements entreront dans des discussions profondes entre le 8-12 septembre pour "renouveler le fédéralisme canadien", un slogan courant.

L'A.C.E.L.F. est ici à Winnipeg et dispose d'une possibilité très rare, celle d'influencer le renouvellement de la constitution canadienne. Mais comment?

La section 93 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique (la constitution canadienne) donne "toute" l'autorité législative, financière, administrative, etc. aux législatures provinciales. Les mots de la section 93 sont:

"L'enseignement 93. La législature aura le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement dans les limites et pour la population de la province..." (emphase de l'auteur).

L'A.C.E.L.F. représente les états généraux de toutes les association éducatives de toutes les provinces. L'A.C.E.L.F. a la responsabilité

(a) de préparer un dossier des objectifs "positifs" pour l'éducation francophone dans les grandes lignes avec assez de détails pour renforcer une déclaration des principes;

(b) de présenter ce dossier de principes au premier ministre Lyon devant la législature provinciale pour le transmettre directement aux conférences des premiers ministres provinciaux;

(c) d'organiser, avec l'aide de la S.F.M., une "grande" manifestation en faveur de l'éducation française;

(d) et d'appuyer les Franco-Manitobains dans leurs revendications explicites en vue de démontrer qu'ils ne sont pas isolés du reste du pays et sont en dehors de la constitution canadienne.

Ce "grand" défilé, entre Saint-Boniface, via l'avenue du Portage et du boulevard Mémorial, à l'ouverture de la conférence des premiers ministres le 21 août, englobérait les francophones et les francophiles. Et il y a plus de francophiles que M. Lyon ne le pense; comme, par exemple, le "Manitoba Teachers Society", le "Canadian Parents for French", le "Manitoba Association of French Teachers" etc. etc.

La francophonie a des amis parmi les premiers ministres provinciaux. M. R. Hatfield du Nouveau Brunswick a déposé "un projet de loi (à la législature) reconnaissant l'égalité absolue des deux communautés linguistiques de la province". (Le Devoir, 18 juillet, p. 1).

Si chaque exécutif provincial de L'A.C.E.L.F., et chaque autre association comme la S.F.M., l'E.F.M., la M.T.S. l'A.p.u. du C.U.S.B., le M.A.S.T., porte leurs propres pancartes, cette grande manifestation pourrait faire bouger les premiers ministres "pour" les droits linguistiques dans le domaine de l'éducation française.

Vive l'éducation française!

A.R. KEAR
Politicologue de
l'Université du
Manitoba.

Winnipeg, le 12 août 1980

Les petites nouvelles

Le francophone et le succès

Le Conseil de la vie française en Amérique organisera, le 23 août prochain, un colloque où sera posée la question: un francophone vivant dans un milieu majoritairement anglophone peut-il réussir en affaires sans sacrifier certains aspects de sa langue et de sa culture. Ceux que ces questions intéressent sont invités à s'inscrire au colloque en envoyant leur inscription avant le 15 août au Conseil de la vie française en Amérique, 59 rue d'Auteuil, Québec, G1R 4C2. Les frais d'inscription s'élèvent à $10.

Festival Manitoba

Dans le cadre des concerts d'été offerts par le Ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine du Manitoba, on pourra voir les spectacles suivants au cours des prochains jours, à Winnipeg: le jeudi 14 août, à 14h30, "Actor's showcase", au West Community Center; et le samedi 16 août, à 13h30, au parc de Fort-Rouge, le spectacle de théâtre de marionnettes, donné par le "Manitoba Puppet theater".

Le Manitoba propose

Lors des récentes (22-25 juillet) discussions sur la réforme constitutionnelle tenues à Vancouver, le Manitoba a proposé que la Cour suprême du Canada, qui constitue la dernière instance pour les causes tant civiles que criminelles et constitutionnelles, soit composée de onze juges, dont cinq en provenance du Québec.

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Les commissaires enfin maîtres chez-eux

(Suite de la une)
secondaire **français**, c'est non, même si l'an dernier 77 étudiants de la Seine ont été obligés de se rendre au collège secondaire à la prochaine rentrée scolaire.

Les commissaires d'écoles de la Seine ne l'entendent pas de cette oreille. Ils veulent des explications. Le 10 octobre 1979, ils apprennent que le "Public Schools Finance Board" va se repencher sur la question. Et puis plus rien. Malgré plusieurs lettres d'impatience de la commission scolaire, les commissaires devront attendre jusqu'au 3 mars 1980 pour rencontrer Keith Cosens. La réunion n'apporte rien de concret, sinon la confirmation que les demandes seront réétudiées dans un proche avenir.

Une pétition

Entre temps, les opposants à la construction d'un régional français font circuler une pétition et rencontrent M. Cosens (19 mars) sans problème, alors que la Fédération provinciale des comités de parents éprouve toutes les difficultés du monde pour obtenir la même "faveur". L'affaire, décidément, n'en fini plus de traîner en longueur. Et ce n'est -comme par hasard- que le 21 mai, au lendemain du référendum québécois, que la question d'Île-des-Chênes prend une nouvelle tournure.

Ce jour-là, le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, rencontre les représentants de la Seine et propose la mise sur pied d'un comité mixte, composé de représentants du ministère de l'éducation et de la division scolaire, en vue d'élaborer un compromis pour les deux parties.


Mme Gilberte Proteau, présidente de la S.F.M. Faudra-t-il, à chaque demande des Franco-Manitobains, repasser par tous les tiraillements que nous avons connus avec la bataille d'Île-des-Chênes?".

Ce compromis a finalement été atteint, lors d'une réunion du comité mixte, à la fin juillet M. Ruest l'a qualifié "d'acceptable". À la lumière de nouveaux chiffres fournis par la Seine, on construira à Île-des-Chênes une "maternelle à 12" française pouvant contenir quelque 350 étudiants et qui pourrait ouvrir ses portes en septembre 1981. Ainsi, il ne sera plus nécessaire de regrouper, dans un même bâtiment et sous une même administration anglaise, les élèves des programmes français, anglais et d'immersion.

À Lorette

Pour Lorette, les commissaires n'ont pas obtenu la construction d'une autre école élémentaire. Mais des rénovations et l'ajout d'une aile permettront la création d'une "maternelle à 9" française et le regroupement, sous une administration anglaise, des étudiants des programmes anglais et d'immersion. Quant à la réfection du gymnase du secondaire de Lorette, elle a bien entendu été reconfirmée par le ministre.

Comme on peut s'en rendre aisément compte, ce "compromis" ne présente rien d'extraordinaire. Il va tout bonnement permettre aux administrateurs de la Seine, qui ont su faire preuve d'une ténacité exemplaire, de répondre à des besoins qu'ils avaient identifiés voilà plus de trois ans.

Alors, tout est bien qui finit bien? Non. Car lors de la prochaine demande des Franco-Manitobains en matière d'éducation, rien ne garantit qu'il ne faudra pas à nouveau déclencher une pénible bataille scolaire. Puisque, comme l'a rappelé Mme Gilberte Proteau, la présidente de la S.F.M., la nouvelle loi scolaire ne comporte aucune disposition pour éviter une autre "affaire Île-des-Chênes". Une façon de dire qu'on a gagné une bataille, mais pas la guerre.


M. Ronald Duhamel, sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française. Celui qui a défendu le dossier d'Île-des-Chênes au niveau du ministère de l'éducation a déclaré qu'il ne prévoyait "pas de grandes difficultés pour régler les quelques détails techniques qui restent à discuter" De fait, outre ces quelques détails techniques, la décision de M. Keith Cosens devra encore être sanctionnée par le Conseil du trésor. Une simple formalité.

Miss Blue Bomber

Le concours en vue de trouver une nouvelle "miss Blue Bomber" vient d'être mis en branle. Prochain rendez-vous: le samedi 20 septembre, au "Eaton Place Mall", entre 12h30 et 14h30. Ce jour-là se déroulera la semi-finale du concours, sous forme d'un défilé de mode.

Les réactions de la F.P.C.P.

Dans la question d'Île-des-Chênes, la Fédération provinciale des comités de parents (F.P.C.P.) a joué un rôle particulièrement actif, notamment en organisant des réunions publiques pour s'assurer l'appui des parents des villages concernés, en rencontrant les autorités gouvernementales, en publiant un dépliant pour informer la population.

"Bien qu'il serait indécent de remercier le gouvernement, pour cette décision trop longuement attendue note la F.P.C.P. dans un communiqué de presse, nous devons féliciter ces instances gouvernementales pour avoir enfin reconnu le bien-fondé des recommandations des commissaires de la Seine".

Puis le F.P.C.P. souligne les conséquences positives de la dernière bataille scolaire en date. "Bien qu'il ait fallu des efforts constants et trop souvent décourageants, la F.P.C.P. est satisfaite des gestes qu'elle a posés au niveau de la population d'Île-des-Chênes (...). En plus d'une école, les Franco-Manitobains sortent de cette dernière lutte mieux informés et animés. La formation d'un comité de parents à Île-des-Chênes en est la preuve".

alphonse © par Daniel Tougas et Robert Freynet



Folklorama a pris un départ en flèche

L'institution culturelle winnipegoise du mois d'août, Folklorama, a pris cette année, une fois de plus, un départ en flèche. Ainsi, du côté du Centre culturel franco-manitobain, où est situé le Pavillon canadien-français, tout se déroule pour le mieux: la salle est toujours pleine, le groupe Folle Avoine donne un bon spectacle de chansons traditionnelles et les Danseurs de la Rivière-Rouge, les hôtes du pavillon, affiche un dynamisme de tous les instants.

Bien sûr, le succès ne se dément pas non plus pour beaucoup d'autres pavilons, comme -entre autres- celui mis sur pied par les Hollandais ou encore, pour ceux qui affectionnent l'exotisme, le pavillon Cari-Cana des Caraïbiens.





Un groupe qui commence à percer au Manitoba, après l'avoir fait en Saskatchewan. Il s'agit de la famille Campagne, de Willow Bunch, qui se produit sous le nom de Folle Avoine.



Comme toujours, les Danseurs de la Rivière-Rouge ont su, grâce à leur entrain, entraîner dans leurs danses les nombreux visiteurs du pavillon canadien-français.

Au parcours de Saint-Boniface

Le 16e tournoi de golf annuel de CKSB le 19 août

Quelque 150 golfeurs de langue française se disputeront les trophées CKSB et Air France, à l'occassion du tournoi annuel de golf de la station CKSB. Voici les heures de départ par équipes, et misez dès maintenant sur vos préférés!

Heure	Équipe
7h00	Al Beaudry, Roger Lambert, Maurice Levêque, Bernard Levêque
7h14	Équipe de Claude Labossière
7h28	Urbain Perron, Marcel Perron, Georges Perron, Louis Dornez
7h35	Aimé Bourgeois, Louis Rey, Bill Johnston, Robert Hautcoeur
7h42	Équipe d'André Chaput
7h49	Roger Millier, Jean Joyal, Robert Bétournay, Marcel Gauthier
7h56	Maxime Desaulniers, Jean-Claude LaCroix, Guy Lambert, Jean Desaulniers
8h03	François Savoie, Gil Savoie, Paul Dumaine, Maurice Auger
8h10	Etienne Couture, Roland Couture, Paul l'Heureux, Gérard St-Onge
8h17	Daniel Lagacé, David Millette, Paul Gilmore, Roland Perron
8h24	Ulric Levasseur, Conrad Levasseur
8h31	Gérard Toupin, François Riopel
8h38	Ben Comeau, Bob Bayer, Dick Bayer, Roland Bazinet
8h45	Paul Pelland, Gilles Robert, Aimé Dorge, Roger Tellier
8h52	Roger Lachance, Sylvio Lachance, René Lachance, Ronald Lachance
9h00	Georges Sabourin, Armand Dureault
9h07	Aurèle Desaulniers, Noël Alarie, Gerald Alarie, Gilbert Desilet
9h14	Guy Marion, Paul Marion, Georges Marion, Raymond Novogue
9h21	Norbert Bérard, Lucien Lussier, Robert Balcaen
9h28	Père Julien Lambert, Etienne Bohémier, Robert Valcourt
9h35	Jacques Lavack, Raymond Lavergne, Georges Hébert, Ronald Musick
9h42	Gérald Clément, Gilbert Bohémier, Pierre Deniset, Gérard Couture
9h56	Guy Bérubé, Roland Marion, Paul Jeanson, Raymond Brunel
10h03	Ernest Drouin, Rosaire Rivard, Philippe LeQuéré, René Lambert
10h10	Équipe d'Edouard McCarthy
10h31	Laurent Marcoux, Ed Guertin, Paul Labossière
10h38	Michel Boucher, Gérard Auger, Michel Allard, Ronald Gosselin
10h45	Donat Bilodeau, Gabriel Soulodre, Adrien Gaboury
10h52	Pierre D'Auteuil, Norm Baudin
11h00	Gilles Marius, Louis Marius, Robert Beaudin, Renaud Paquet
11h07	Jules Saindon, Émile Deschênes, Gérard Ross, René Brunel
11h14	Arthur d'Eschambault, Armand Ayotte, Denis Couture, Laurent Legros
11h21	Roger Smith, Louis Bernardin, Robert Arbez, Joe Tougas
11h28	Alcide Labossière, Dr. Robert Jacques
11h35	Aimé Barnabé, Paul Fillion, Fidolin St-Godard, Marcel Baudet
11h42	Léo Duguay, Georges Duguay, Gérald Duguay, Simon Duguay
11h56	Équipe de Germain Simard
12h03	Guy Carrière, Maurice Therrien, Claude Tétrault, Fabien Desmarais
12h10	Ronald Perron, Sheldon Bouchard, Jim Dewart, Roland Valcourt
12h17	Robert LaFrenière, Daniel Boucher, Paul Vielfaure, Donald Smith
12h24	Denis Hamel, Gérard Hamel, David Labelle
12h31	Claude Bissonnette, Lionel Fillion, Michel Pilon, Lucien Frédette
12h38	Maurice LaFrenière, Gilbert Dupas, Roméo Patry, Armand Laurin
12h45	Marcel Théoret, Alphonse Girard, Léo Landry, Marcel Morier

La fédération des Métis du Manitoba: un 12e congrès

Fortement secouée par ce qui peut être vu comme des troubles de croissance, la fédération des Métis du Manitoba, se retrouve après son 12e congrès tenu en fin de semaine sur le campus de l'Université de Brandon à un carrefour difficile.

par Françoise CÔTÉ

Même si son président, le rancher John Morrisseau, âgé de 40 ans, a été réélu pour un second mandat, la fédération devra renforcer ses structures, raffermir ses voies de communications avec la base dans ses six régions et ses 131 sections locales.

M. Morrisseau a eu à faire face à quatre candidats, dont un ancien président M. Angus Spence (1970-74), bien connu dans les milieux conservateurs manitobains. Les autres candidats à la présidence étaient Mme Marie Guilbault fonctionnaire provincial, le flamboyant Edward Head, qui avait dirigé le "sit-in" des Métis devant le parlement de Winnipeg l'an dernier et enfin, M. Lawrence Houle.

"La voix politique"

Après ce congrès de Brandon, la fédération des Métis semble avoir gagné une première manche dans la lutte qu'elle doit soutenir afin de continuer à être acceptée comme "la voix politique des 120,000 Métis manitobains". Certes le ministre provincial des Affaires du Nord, M. Doug Gourlay a déclaré lors de la séance d'ouverture du congrès que le seul fait de sa présence était déjà une forme de reconnaissance. Cependant, il a refusé de dire s'il va rétablir la subvention que le gouvernement de Winnipeg a coupée au milieu d'un exercice financier privant la fédération de $130, 000.

D'autre part, le président du "Native Council of Canada", M. Harry Daniels a promis aux quelque 350 délégués de recommander la réintégration de la fédération des Métis du Manitoba au sein du Conseil comme représentant légitime des Métis manitobains.

"Des Métis dissidents"

C'est là un revirement d'attitude de la part du "Native Council", qui avait l'an dernier accueilli dans ses rangs l'organisation rivale qu'est la "Métis Conferacy of Manitoba", fondée par M. Walter Ménard, un ancien candidat à la présidence de la fédération défait par M. Morrisseau. M. Daniels a révélé que le "Native Council" n'a jamais pu obtenir une liste des membres en règle de la "Condederacy" ainsi que d'autres renseignements qui auraient établi la représentivité de cette organisation.

Au cours du congrès, M. Morrisseau a d'ailleurs accusé la "Confederacy" de ne regrouper qu'un petit groupe de Métis dissidents "qui ne travaillent pas pour le bénéfice du peuple métis, mais pour le bénéfice des bureaucrates gouvernementaux, qui, eux, cherchent à nous diviser pour mieux nous dominer". Le ministre Gourlay a d'ailleurs reconnu que c'est l'apparition de l'association dissidente qui l'a incité à constituer un comité consultatif pour étudier la représentativité de ces associations ainsi que les besoins des Métis et des Indiens sans statut.

Enfin la fédération des Métis du Manitoba a reçu l'appui de députés néo-démocrates, comme le député fédéral de Churchill, M. Rod Murphy ainsi que le député provincial M. Jay Cowan, qui se sont adressés aux délégués pour dénoncer la situation scandaleuse du chômage chez les Métis dans le nord du Manitoba. Pour sa part le président de la fédération du Travail du Manitoba, M. Dick Martin a promis à la fédération de lutter pour une solution à ce problème de chômage.

Une consolidation nécessaire

Fort de ces appuis, la fédération des Métis du manitoba entend au cours de la prochaine année s'attaquer à une consolidation devenue nécessaire après douze ans d'existence. Pour ce faire le président réélu Morrisseau entend d'abord créer un poste d'ombudsman, qui assurera une fonction de tribunal d'appel dans des décisions de la direction comme les expulsions. On veut également trouver un mécanisme qui permettra d'assurer la participation de tous les membres de sections locales à l'élection du président de la fédération. Le slogan "une personne, un vote" a dominé le congrès.

Les problèmes de croissance de la fédération sont dûs d'une part à l'important financement de près de $1 million assuré par des fonds publics tant fédéraux que provinciaux et d'autre part au fait que l'organisme agit comme agent du gouvernement dans la mise en oeuvre de plusieurs des programmes d'aide gouvernementaux pour les Métis.

ON DEMANDE

Une femme de ménage dans le district du parc Windsor, soit 1 journée toutes les 2 semaines ou 1/2 journée par semaine. S.V.P. téléphoner: **253-9268** avant le 13 août ou après le 28 août.



VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
LOCATION DE VOITURES
...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année.

366, rue Marion
Saint-Boniface, Man. Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

ON DEMANDE

"Commis-comptable, bilingue de préférence pour bureau légal, ayant connaissance du système "one-write" McBee.

Pour rendez-vous demandez Louise au **233-1426"**.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE NO 28

Est à la recherche de professeurs pour les postes suivants:

- **Institut Collégial de Somerset:** un directeur 7e à 12e année (205 élèves, 12.5 professeurs). Le directeur doit enseigner à mi-temps, et à mi-temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

École française de Saint-Léon: un directeur enseignant pour les niveaux 7 et 8.
Un professeur à 3/4 du temps pour les grades 5 et 6.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur Général
Division Scolaire de La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél: 1-248-2228 ou 1-744-2083



Office national du film du Canada — **National Film Board of Canada**

SECRÉTAIRE BILINGUE

Exigences: travail normal de bureau, correspondance, sténographie et dactylographie, etc.

Entrée en fonction: immédiate

Salaire: à négocier

Faites parvenir votre demande d'emploi à:

Henri L. Moquin
Directeur régional
Office national du film
674, rue Saint-James
R3G 3J5
Tél.: 949-2812

LA DIVISION SCOLAIRE No 38 DE "BIRDTAIL RIVER" RECHERCHE

un **PROFESSEUR** qualifié en éducation spéciale, avec connaissance du français, pour enseigner à **Saint-Lazare, Manitoba,** du 28 août 1980 aux vancances du printemps 1981; pour remplacer un professeur en congé de maternité.

Veuillez envoyer votre candidature, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 25 août 1980 à:

Wm C. Davison, directeur
Division scolaire No 38 de "Birdtail River"
Crandall, Manitoba
R0M 0H0

Société Radio-Canada — Canadian Broadcasting Corporation



Demande de renseignements pour fins d'évaluation

Maison de Radio-Canada
Wascana Centre, Regina
Saskatchewan

La Société Radio-Canada projette la construction d'un centre de radiodiffusion dans le centre Wascana à Régina (Saskatchewan). L'immeuble comportera trois étages et un sous-sol, pour une superficie totale de 14,000 m^2. Sa charpente sera en béton et acier revêtue de pierre "tyndall". Les entrepreneurs généraux intéressés à se qualifier pour être invités à soumissionner doivent compléter et retourner pour le 10 septembre 1980 le document no 11 de l'ACC, "Formule type canadienne de déclaration d'entrepreneur aux fins d'évaluation (construction en bâtiment)" à:

E.E. Sidney
Directeur du Service du Bâtiment
Siège de l'Ingénierie
Radio-Canada
7925, chemin de la Côte St-Luc
Montréal (Qué)
H4W 1R5



ANALYSTE DES POLITIQUES

Traitement: $27 540 à $31 056
Nº de réf.: 80-NCRSO-SPP-4992

Ministère des Communications
Direction de la radiodiffusion et des politiques sociales
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Mener des études en vue de déterminer les politiques à établir à l'égard des répercussions sociales de la télévision par câble et des services de télécommunications et de vidéotex au Canada; effectuer des études visant à déterminer et à élaborer les exigences à respecter et les méthodes à utiliser pour adapter les politiques actuelles de façon à mieux répondre à la demande et proposer des projets et des relevés visant à mettre au point des moyens d'utiliser les services de télécommunications pour mieux répondre aux besoins sociaux et culturels.

Conditions de candidature
Une expérience directement reliée à la télévision par câble ou au milieu des télécommunications et l'expérience de l'exécution de recherches à l'appui de l'analyse et de l'élaboration des politiques.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Nº d'autorisation: 310-212-009

Toute information relative à ce concours est disponible en français et peut être obtenue en écrivant à l'adresse suivante.
Additional information is available by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

M. McAllister (Mlle.)
Agent de dotation
Bureau de dotation de la région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
16e étage, tour ouest, l'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario. K1A 0M7
Date limite: 5 septembre, 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

La Société franco-manitobaine
est à la recherche d'un personne pouvant combler le poste de

Coordonnateur (trice) des programmes

Responsabilités

Sous la direction de la directrice générale, cette personne
- doit voir à la planification et à la coordination des divers programmes de développement de la SFM;
- assume la responsabilité administrative des agents de développement;
- assiste la directrice générale dans la préparation de demandes d'octroi et de prévisions budgétaires et dans le contrôle budgétaire des programmes de développement;
- assure une liaison, au niveau des programmes, avec les autres organismes de développement au Manitoba français.

En plus, cette personne doit assister la directrice générale et accomplir toute autre tâche assignée par celle-ci.

Qualifications

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Capacité de diriger une équipe
- Fort en relations publiques
- Capable de travailler avec différents paliers de gouvernement et groupes de citoyens
- Formation et/ou expérience dans l'administration de programmes

Entrée en fonction
le 1er septembre 1980, ou à déterminer

Salaire
de $23,000 à $30,000 par an

Veuillez faire parvenir, avant le 15 août 1980, votre curriculum vitae avec tout détail pertinent à:

La directrice générale
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
R2H 3B4

LA FÉDÉRATION DES JEUNES CANADIENS FRANÇAIS (FJCF)

recherche un responsable de l'information et de projets

La FJCF regroupe neuf (9) associations provinciales, au service de la jeunesse francophone vivant à l'extérieur du Québec.

Un de ses principaux buts est de promouvoir les droits des jeunes francophones.

Fonctions:

La personne sera responsable du programme d'information et de promotion, ce qui comprend entre autre la publication du journal "La Portée" et de matériel didactique. En consultation avec les associations provinciales, la personne aura à tracer une ébauche organisationnelle de projets à long terme et verra à les exécuter.

Exigences:

- très bonne connaissance du français parlé et écrit.
- connaissance du milieu franco-canadien et du milieu jeunesse.
- connaissance et expérience en technique d'information.
- connaissance et expérience en organisation.
- minimum 2 ans d'expérience dans les domaines ci-dessus mentionnés.

Traitement: à négocier

Lieu de travail: Ottawa

Date limite: les personnes intéressés au poste devront nous faire parvenir leur curriculum vitae avant **le 15 septembre 1980.**

Fédération des Jeunes Canadiens français
1, rue Nicholas - pièce 602
Ottawa, Ontario
K1N 7B6

Date d'entrée en fonction: début octobre 1980

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Nécrologie

Jean-Léon PROVENÇAL

Mardi, le 29 juillet 1980 à l'hôpital de Saint-Boniface est décédé, âgé de 92 ans, M. Jean-Léon Provençal époux bien-aimé d'Antoinette (née Desautels) demeurant à 101, rue Marion, Saint-Boniface. En plus de sa femme, M. Provençal laisse dans le deuil deux filles et beaux fils: Jeanne et Roy Buxton de Toronto, Gilberte et Glen Moon d'Ottawa, un fils, François, de Los Angelès, et une belle-fille, Doreen, veuve d'un autre fils, Raymond décédé en 1976. M. Provençal laisse aussi dix petits-enfants, et un frère, Albert, de Ponteix, Saskatchewan.

Les prières ont été récitées par le père Lemoine à l'Église du Précieux-Sang avant les funérailles vendredi, le 1er août.

L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres. Les porteurs actifs étaient six neveux: Laurent Desjardins, Roland Turenne, René Larivière, Robert Trudeau, Emidio Buccini, René Jolicoeur.

Les porteurs honoraires étaient MM Pelletier, Mousseau, Allarie, Lejeune, Kostiw, et Dumaine.

Remerciements au docteur Lavoie, docteurs et infirmières de l'hôpital de Saint-Boniface. Merci à la chapelle funéraire Desjardins.

REMERCIEMENTS

Mme Yvette Audette et sa famille remercient les parents et amis qui ont temoigné leur sympathie par leur présence et offrandes de messes, lors du décès de M. Emile Audette. Un merci spécial aux médécins et infirmières de l'hôpital de Saint-Boniface pour leur dévouement inlassable envers notre cher disparu et leur accueil et compréhension toujours sympathique envers les membres de la famille.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALFRED DUMAINE.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 5e jour de septembre, 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour d'août, 1980.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la successi OSEPH OLIVIER PELLAND (aussi connu comme Alphérie Pelland) de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, meunier, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 12 septembre 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour d'août 1980.
F.R. AVANTHAY
Procureur de la Succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EMILE AUDETTE, du village d'Ile-des-Chênes, au Manitoba, Meunier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 12 septembre 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour d' août 1980.
F.R. AVANTHAY
Procureur de la Succession.

Jubilé d'argent de l'abbé Gérard Régnier à Saint-François-Xavier

Dimanche le 6 juillet 1980 à 14h de nombreux parents et amis se rassemblaient dans la petite église de Saint-François-Xavier pour célébrer une messe d'actions de grâce avec un fils de la paroisse, l'abbé Gérard Régnier, à l'occasion de son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale. Le temple s'est vite rempli à capacité. Quelques prêtres amis s'unissaient au jubilaire pour concélébrer avec lui. Outre M. le curé Lavoie, curé de Saint-François, il y avait Mgr Normand J. Chartrand, P.D., M. l'abbé Henri Perron. V.G., le père Aurèle Lemoine, OMI, et M l'abbé René Bouthillier, alors que le Rév. M. Wilfrid Barré assistait comme diacre de la messe. Deux neveux, Richard et Gilles Régnier agissaient comme placiers.

D'autres neveux, Michael Riese, Normand et Guy Régnier et Gérard Allard servaient à l'autel. Enfin des neveux et nièces, Dan et Paulette Roach, Margot et Valérie Allard, Nicole Riese et un ami, Ronald Breland, apportaient les offrandes pour la messe. La chorale de Saint-François, sous la direction de Mlle Thérèse Allard, et un groupe musical de Saint-Lazare qui comprenait Denis Fouillard, Jacqueline Lemoine, Paul et Rosaire Deschambault, animèrent le chant liturgique. Dès le début de la messe, ils surent faire chanter la foule qui a participé à plein à la joie de la fête. Deux soeurs de l'abbé Gérard, Mme Thérèse Allard et Mlle Marie A. Régnier, ont lu les lectures tandis que l'abbé Gérard proclamat luimême l'Évangile.

M. le curé Lavoie a souhaité la bienvenue à tous les gens et en particulier au jubilaire. Au début de la messe, l'abbé Gérard invitait les gens à faire de la célébration une grande et belle prière collective à Dieu, le Père de tous. Après l'Évangile, il a exprimé sa reconnaissance au Christ, son frère et ami Prêtre, qui s'est constamment montré fidèle dans son appel. Jésus, expliqua-t-il, lui avait lancé son appel à servir dans la prêtrise alors qu'il était jeune, mais c'est tout au long de ces derniers 25 ans qu'il a continué d'appeler son prêtre à la fidélité, dans les moments difficiles de son ministère, comme dans les moments où tout semblait bien aller.

Après la messe, pour un bon moment, ce fut la joie de la rencontre sur le terrain de l'église. Ensuite la plupart des gens se sont dirigées vers la salle communautaire où un excellent repas a été servi à envison 350 convives par la boulangerie Gérard Freynet de Sainte-Anne-des-Chênes. À l'entrée, Geralyne Riese et Gérard Allard prenaient soin du livre des invités. Dans la salle, il y avait un montage de photos qui faisait l'historique des familles Régnier-Morin à Saint-François ainsi que la vie de l'abbé Gérard depuis son enfance, en passant par ses années d'études, sa première messe, sa vie de pasteur dans différentes paroisses et missions, jusqu'à ces derniers temps, alors qu'il célébrait son jubilé d'argent à Saint-Rémi de Napierville au Québec où il fait du ministère présentement. Il va sans dire que ce montage s'est révélé fort populaire en raison des photos de l'ancien temps jusqu'à celles toute récentes d'une paroisse au Québec.

Présents à cette fête en l'honneur de l'abbé Gérard, outre son père, M. Marc Régnier de Saint-François, ses frères et soeurs: Thérèse et son époux Jules Allard, Maurice et son épouse Patricia de Saint-François; de Winnipeg: Marie-Ange, Carmel et son époux Dr. Karl Riese, Marguerite. N'ont pas pu se rendre pour la circonstance, Reine et son époux Dollard Picard de Los Angelès; Anne-Marie et son époux Stan Monaghan de Harrow, Ontario ainsi que leurs enfants.

À la table d'honneur, en plus de ceux déjà mentionnés, il y avait des oncles et tantes: Mlle Laure Morin de Saint-Boniface; M. et Mme Léon Caron et leur fille soeur Pierrette, M.O., M. et Mme Laurier Régnier. D'autres oncles et tantes présents étaient: Mme Juliette Régnier, M. et Mme Bruno Régnier, M. et Mme Léopold Régnier de Saint-François et M. et Mme Emmanuel Lemoine de Sainte-Agathe. Une tante religieuse soeur Reine Régnier, M.O. d'Ile-des-Chênes est venue à la messe, mais n'a pu rester pour la réception. N'ont pu se rendre pour cause de santé, Mme Sara Précourt de Saint-François et M. et Mme Henri Bouvier de Gravelbourg, Saskatchewan. D'autres prêtres sont venus se joindre à la fête à mesure que leur ministère le leur permettait, à savoir: MM. les abbés Stan Jaworski, Sean Cahill et Arthur Seaman. Parmi les convives, on a pu remarquer soeur Rosaria Lamothe SNJM et plusieurs religieuses des Communautés des Soeurs Grises (anciennement, professeurs à Saint-François), de la Présentation Marie de Saint-Lazare, des Missionnaires Oblates et des Saints Noms de Jésus-Marie.

Pour la circonstance, Maurice, le frère de l'abbé Gérard, agissait commé maître de cérémonie. Avant et au cours du repas, des présentations au nom des paroissiens de Saint-François, au nom des paroissiens de Grande Clairière par M. Maurice Vinck et au nom des Chevaliers de Colomb de Saint-Lazare par le grand chevalier Conrad Plante. Au grand plaisir de tous, ces présentations furent accompagnées par le jeune neveu Alain Régnier, habillé en curé de l'ancien temps (avec soutane, ceinturon et barrette). M. Wilfrid Barré, diacre, de Belleview, offrait les hommages et une présentation au nom de toutes les paroisses et missions où l'abbé Gérard avait oeuvré.

L'abbé Régnier profita de l'occasion pour remercier tous les gens pour leur témoignage d'amitié en ce jour et il rendit hommage à ses parents, à sa famille, à sa d'amité en ce jour et il tes les paroisses et missions où il avait eu le bonheur de faire du ministère. Il a souligné l'influence de certaines personnes dans sa vie de prêtre, en particulier celle de l'abbé Paul Emile Halde, curé de Saint-François de 1938 à 1962, et qui y demeura jusqu'à sa mort.

Parmi ceux qui se sont rendus à la fête, en plus des gens de Saint-François, il y avait des visiteurs de 25 différents endroits du Manitoba. En plus il y avait des visiteurs de Saskatchewan, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie Canadienne.

Né à Saint-François Xavier en 1931 du mariage de Marc Régnier et Germaine Morin, l'abbé Gérard est le cinquième d'une famille de huit enfants. Après ses études primaires, il est allé au Juniorat, au Collège et au Grand Séminaire de Saint-Boniface, où il obtint des diplômes en Arts et en Théologie. Le 4 juin 1955, il fut ordonné prêtre en la Cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg et le lendemain, il venait à Saint-François pour y célébrer sa première messe. Jusqu'en 1960, il fut successivement vicaire à Dunrea et à Saint-Paul Apôtre (Winnipeg). Alors il fut nommé curé à Saint-Lazare, où il eut la plaisante expérience de bâtir une église avec des gens bien sympathiques. En 1970, il fut nommé curé à la paroisse de Souris et en même temps, aidait au ministère à Brandon à temps partiel. En 1971 il prit la relève de la cure de Grande Clairière avec mission à Belleview. En 1973, il devint curé à Dunrea avec la charge des missions de Baldur, Glenboro et de Killarney. Il continuait quand même d'être curé à Grande Clairière. En 1977, il prit un cours à l'Institut de Pastorale chez les Pères Dominicains à Montréal. C'est là qu'"ayant le goût du Québec", il décida d'y rester pour faire du ministère au diocèse de Saint-Jean de Québec. Il fut quelque temps à Longueuil (sur la rive sud de Montréal) pour enfin aller à Saint-Rémi de Napierville. Il était vicaire dans cette paroisse depuis septembre 1978. Au mois de mai 1980, son Excellence Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean, lui demandait de devenir pasteur de Saint-Rémi. Ses nouvelles fonctions commençaient le 1er août.



Durant ses 25 années de prêtrise, alors qu'il accomplissait son travail de pasteur dans différentes paroisses, l'abbé Gérard s'est impliqué activement dans tous les domaines de la vie communautaire, soit religieux, social, culturel et sportif. En particulier, il donnait beaucoup de son temps à la jeunesse, aux personnes âgées et aux malades. Il a témoigné une sympathie active envers les Métis et les aida dans leur organisation. Il fit beaucoup pour le développement de l'éducation et de l'école française, surtout à Saint-Lazare.

On doit ajouter que le 25 mai, les paroissiens de Saint-Rémi avaient souligné le jubilé d'argent de l'abbé Régnier à l'occasion d'une messe spéciale. Cette fête se faisait conjointement avec le 35e anniversaire d'ordination du curé démissionaire, le chanoine Pierre Lanctôt. A cette occasion la vaste église paroissiale était remplie à capacité. À l'issue de la messe, une foule nombreuse se rendait au gymnase de l'école où tous prirent part à des agapes joyeuses et fraternelles. Les gens de Saint-Rémi en ont profité pour remercier leur bien-aimé curé le chanoine Lanctôt qui quittait la paroisse à la fin de juillet et pour offrir un chaleureux accueil et souhaiter bonne chance à l'abbé Gérard qui devenait leur curé le 1er août. Saint-Rémi (de Napierville) est une paroisse située à 20 milles au sud de Montréal dans le diocèse de Saint-Jean, au Québec.

REMERCIEMENTS

Par les pages du journal **"LA LIBERTÉ"** l'abbé Régnier désire remercier tous ceux qui ont contribué à faire de son jubilé d'argent une fête inoubliable. Beaucoup y ont mis la main et ce fut un très grand succès.

Dans son discours après le repas, alors qu'il rendait hommage aux gens des différentes paroisses qu'il avait desservies, l'abbé Gérard a malheureusement oublié de mentionner le bon monde de Brandon (beaucoup d'entre eux, des anciens de Saint-Lazare) qui lui ont toujours offert un accueil des plus chaleureux, et en particulier la famille Albert Roy qu'il visite souvent. Il s'en excuse.

Les petites annonces

À VENDRE - à Sainte-Anne, Manitoba $22,500, une maison (22' x 44'), 2 chambres à coucher sur lot de 3.78 acres, 2 1/2 milles à l'est de Sainte-Anne - Route provinciale 207. Tél. 1-422-8403 ou 1-422-5552 après 17h.
- 499 -

PERDU - beau chat crème à longs poils, disparu le 5 août 153, rue Masson. Récompense offerte à qui pourra nous aider à le retrouver - Téléphonez : 233-1844
- 498 -

À VENDRE - 426 rue Béliveau à Saint-Vital maison semi-détachée, 8 pieces, sous-sol fini, près de l'arrêt d'autobus et de l'école Lavallée. Pour plus d'informations, téléphonez : 257-7534.
- 493 -

À LOUER - appartement "Bachelor" fourni, libre le 1er septembre. S'adresser 457, rue Jeanne d'Arc.
- 494 -

À LOUER — rue carrière, appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée Tél: 247-7197
- 495 -

À LOUER - rue Eugénie, appartement de deux chambres à coucher au rez-de-chaussée d'un duplex. libre le 1er septembre. Tél.: 247-7197
- 496 -

ON DEMANDE pour début septembre, femme responsable pour garder à domicile (au parc Windsor) 2 enfants -3 et 4 ans-lundi, mercredi et vendredi matin seulement. Tél.: 256-4259
- 492 -

À VENDRE - lot de rivière de 15 acres - maison de 2 ans - on accepterait en échange maison mobile (trailer) ou bien le propriétaire prendrait hypothèque a 10% - Composez 1-422-8348 ou 1-522-5252 (après 18 h.).
- 470 -

Jeune homme "fermier" demeurant en campagne, mesurant 5 pieds 5 pouces, honnête et sincère désire rencontrer ou correspondre avec jeune fille bilingue et catholique âgée de 21 à 30 ans. But : Mariage. Envoyez vos réponses à **LA LIBERTÉ** boîte 454.
- 454 -

À LOUER - Parc Windsor, près de toutes les commodités; "bachelor suite" nouvellement décoré, au sous-sol d'un duplex. Poêle, réfrigérateur, chauffage, électricité inclus. Libre le 1er septembre. Tél.: 256-1850.
- 479 -

À LOUER - à Saint-Boniface, rue Cathédrale, logis de deux chambres à coucher dans un duplex. Tapis mur à mur. Près de l'autobus, des écoles et de la Cathédrale. Stationnement et facilité de lavage inclus. Libre le 1er septembre. Tél: 255-1901
- 472 -

À VENDRE - Maison 116, avenue Sadler, Saint-Vital, située sur lot 45'x215'. 2 chambres à coucher; toute rénovée cuisine avec lave-vaisselle et broyeur de déchets. Garage avec ouvre porte automatique. Prix raisonnable, tél.: 255-2515
- 482 -

ON DEMANDE gardienne expérimentée, à domicile (Saint-Boniface), du lundi au vendredi pour garder un petit gaçon de 8 mois. Heures irrégulières mais possibilités d'arrangement. La journée seulement, pour débuter immédiatement. Salaire à négocier. Téléphonez à Monique au No 247-9065 aprs 17h.
- 484 -

À VENDRE
- sécheuse "Westinghouse", robuste. Prix $100.00
- Un ensemble de 2 lampes "swag" sur chaines. Prix $35.00
Téléphonez : 237-7303
- 485 -

À LOUER - à Saint-Boniface 388 de la Morénie maison de trois chambres à coucher, libre immediatement. Pour plus de renseignements téléphonez : 233-3359
- 491 -

RECHERCHE une femme sincère, mature et responsable pour faire ménage de maison une fois par semaine, préférablement le vendredi ou jeudi, d'une façon continue. Téléphoner : 233-8128.
- 490 -

À LOUER — à Saint-Boniface - Norwood. Grand appartement deux chambres avec salle de bains. Fournie, ou pas fournie. Prés de toute covénience. Parking disponible Tél.: 233-0788.
- 489 -

À LOUER - près de l'université de Winnipeg et de l'hôpital Miséricorde . Chambre et cuisine meublées - idéal pour une jeune femme - $125.00 Tél.: 775-0706 Libre immediatement.
- 487 -

À LOUER - à Saint-Boniface. Appartement de 1 chambre à coucher - Haut d'un duplex Libre immédiatement - Téléphonez : 247-8705 ou 233-3046.
- 486 -

À VENDRE - Lot donnant sur la rivière. Ferme pour passe-temps - 7 acres avec beaux arbres et grand jardin près du village de Saint-Malo. Plus bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher, eau courante, garage, étable et autres bâtiments. Téléphonez 233-7601 pour plus d'informations.
- 483 -

À VENDRE - un orgue "Conn" très bon état -prix $125.00. Tél : 247-3759.
- 488 -

Cherchons emploi pour le père d'une famille laotienne située à Saint-Norbert. Connaissance de la langue française et prêt à faire n'importe quoi. Téléphoner à Annette: 889-1391 ou à Bernadine: 885-1031.
- 473 -

À LOUER - appartement au 2ème étage, dans une maison privée près de l'hôpital Saint-Boniface rue Valade. Libre pour la fin d'août - $200.00 par mois. Pour plus d'informations, téléphonez 256-7007.
- 477 -

ON ACHÈTE - des disques français et anglais de toutes sortes. Téléphonez : 582-5056 entre 18h et 19h (demandez Linda).
- 481 -

DEMANDE - Dame de compagnie pour personne âgée qui demeure seule, Salaire à négocier. Téléphonez à 233-7050.
- 480 -

"Townhouse" appartement à louer - une cave; un coin pour le lavage, une grande cuisine, deux grandes chambres et une salle de bains au deuxième étage, $335.00/mois. Pour autres information téléphonez 233-8726 après l'heure du souper.
- 475 -

À LOUER - 2 chambres à coucher, centre de Saint-Boniface; libre le 1er septembre. Téléphonez - 233-0271 ou 257-5456.
- 497 -

ON DEMANDE - une femme pour faire le ménage dans une assez grande maison à Saint-Boniface. Salaire négociable. Téléphonez après 17h au 247-4933.
- 471 -

À LOUER - à Saint-Boniface 1 appartement de 2 chambres à coucher et 1 studio, poêle et réfrigérateur - tapis mur à mur - $250,00/mois (chauffage et parking inclus) Pour personnes tranquilles. Téléphonez 943-3226 ou 233-1268 après 19h.
- 469 -

À VENDRE - maison récemment rénovée; à Sainte-Anne Manitoba. 1 1/2 étage 4 chambres à coucher, grand balcon, 1 1/2 chambre de bains, patio, garage attenant, grande entrée, sous-sol à grandeur, extérieur en cèdre naturel, cour boisée et spacieuse. Tél. (1) 422-5588.
- 478 -

horaire de cbwft



SAMEDI
16 AOÛT

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 CANDY
9:30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Championnat québécois de la petite ligue de Baseball de Valleyfield. Anim.: Guy Ferron.
11:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE: Documentaire sur "Un Orang-Outang ça mange énormément
12:00 HAROLD LLOYD
12:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
13:00 MATTERHORN: Documentaire sur "La face du Mont Carvin"
14:00 UNIVERS DES SPORTS
En direct de Chicoutimi, les Championnats sportifs québécois.
16:00 BAGATELLE
16:45 LE TÉLÉJOURNAL
17:00 EN VEDETTE CETTE SEMAINE "Lenningrad Ice Show"
18:00 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE "Un enfant de la Corée"
18:30 LA SAGOUINE avec Viola Léger interprétant le rôle d'une acadienne
19:00 WINSTON DANS LES ÎLES
Magazine artistique provenant de Terre des Hommes
20:00 CINÉMA CANADIEN:
Kamouraska. Drame sentimental réalisé par Claude Jutra. Avec Geneviève Bujold, Richard Jordan et Philippe Leotard. Au chevet de son mari mourant, Elisabeth Rolland se remémore l'aventure de son premier mariage et son issue tragique. Mariée très jeune à un seigneur de Kamouraska, elle fut vite rendue malheureuse par cet homme tourmenté, buveur et coureur. Réfugiée chez sa mère après la maissance de son premier enfant, elle fut soignée par un jeune médecin américain établi à Sorel, dont elle s'éprit. Sur les instances d'Elisabeth, ce dernier en vint à tuer le seigneur. (Can. 73)



22:30 LE TÉLÉJOURNAL SUIVI DES SPORTS
23:05 CINÉMA
L'Agression. Drame policier réalisé par Gérard Pires, avec Jean-Louis Trintignant, Catherine Deneuve, Claude Brasseur. C'est le début des vacances, Paul Varlin roule avec sa femme et sa fille vers leur lieu de villégiature. Chemin faisant, il se querelle avec trois motards qui l'assomment et tuent sa femme et sa fille. Éprouvant certaines difficultés avec la police dans la poursuite des criminels, Varlin décide de mener son enquête personnelle (Fr. 74).
00:50 CINÉ-NUIT
Les Grandes Batailles: Bataille du Pacifique «La Reconquête» (2e partie). Documentaire réalisé par Daniel Costelle. La situation publique dans le monde en 1938.

DIMANCHE
17 AOÛT

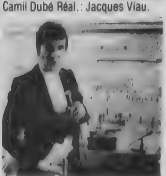
8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
9:30 MINI-FÉE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LE JEUNE FABRE
Les premières amours d'un adolescent de 15 ans qui partage la vie de bohème de son père, le peintre Daniel Fabre.
11:30 LE COMPORTEMENT ANIMAL:
Documentaire sur "Les Manchots"
12:00 SEMAINE VERTE
13:00 CINÉ-POP
La fin d'un mythe. Documentaire réalisé par Bill Manson. Ce film démystifie la mauvaise réputation du loup et relie son histoire à celle d'autres espèces d'animaux qui furent victimes de l'homme et de sa technologie.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de Chicoutimi, reportage sur les Championnats sportifs québécois.
16:00 D'HIER À DEMAIN
La Marche verte. Documentaire réalisé par Raoul Coutard. Le 16 octobre 1975, Hassan II, ordonne à son peuple, environ 350 000 hommes, de commencer la marche pacifique du Nord au Sud et de l'est à l'ouest du Sahara Occidental pour bien signifier aux Espagnols que cette bande de terrain ne leur appartient nullement
17:00 SECOND REGARD



18:00 HEBDO—DIMANCHE
18:30 CAPSULE
19:00 CHEZ DENISE
Un bingo chez Denise. Jacqueline, l'amie d'enfance de Denise, lui présente un «Blind-date». Réal.: Florent Forget.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Serge Lama
20:30 MARIE-ANTOINETTE. Le Roi n'a qu'un homme, sa femme (3e de 4). Les Tuileries: la Reine prend conscience qu'elle peut jouer un rôle politique et trahit le trône inconsciemment en faisant un appel aux autres monarchies pour sauver la couronne de France.
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
Pierre Guimond entre Freud et Dracula. Film réalisé par Michel Poulette.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL SUIVI DES SPORTS
23:05 CINÉ-NUIT
Vers la félicité. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec MajBritt Nilsson, John Ekman. Un musicien apprend la mort accidentelle de sa femme et de sa fille. sa douleur lui remet en mémoire les moments de sa vie qui ont donné naissance à leur amour, l'ont éprouvé et mûri (Suède 49).

LUNDI
18 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:30 YOU HOU
10:45 OUM LE DAUPHIN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
Jeu-questionnaire animé par Pierre Marcotte.
13:00 REFLETS D'UN PAYS DE SHERBROOKE
13:55 TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES: "La vie qui nous entoure. L'instinct maternel"
14:30 CINÉMA
Cavaliers de l'enfer (Posse from hell). Western réalisé par Hébertt Coleman. Avec Andie Murphy, John Saxon et Zorack Lambert. Quatre dangereux bandits pillent la banque de Paradise City et prennent la fuite en emmenant une jeune fille comme otage. Un ami du shérif, tué en service, organise une chasse aux hors-la-loi (U.S.A. 62).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 LA LÉGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ÉTOILES
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL suivi des sports
18:30 RENCONTRES. Invité: Henri Masson peintre.
19:00 FOOTBALL CANADIEN
Du Lansdowne Park à Ottawa, Les Alouettes de Montréal rencontrent les Rough Riders. Comm.: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Commentateur à la mi-temps: Camil Dubé Réal.: Jacques Viau.



21:30 PISTROLI
22:00 À CONTREPOIDS
22:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL ET RÉGIONAL suivi des sports
23:10 SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES
Esther et Lucien sont enterrés l'un près de l'autre. Vautrin assiste à la cérémonie encadré par deux policiers. Tout semble bien fini pour lui. Et pourtant... il lui reste quelques comptes à régler (dernière).
00:10 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
Waterloo 1815. Documentaire réalisé par Jacques Dupont. Part.: John Keegan professeur à l'École royale militaire de Sandhurst, Karl Hammer, de l'institut historique allemand, François T'Sas, du Musée Royal de l'armée belge. Waterloo, le rendez-vous de Napoléon avec son destin.

MARDI
19 AOÛT

10:00 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 AU JARDIN DE PIERROT
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 HEIDI
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS.
De Carleton
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
"Chronique de France"
14:30 CINÉMA
La Cage. Étude de moeurs réalisée par Robert Darene. Avec Marina Vlady, Jean Servais, Philippe Maury et Colette Duval. Philippe, jeune médecin africain, diplôme de la faculté de Paris, revient après six ans d'absence exercer dans son pays... Il veut vivre en accord avec la civilisation moderne... Au cours d'une tournée de vaccination, il se heurte à un Blanc, installé depuis trente ans dans le pays et complètement africanisé. Ce dernier a recours à toutes sortes de sortilèges afin de donner, à ce jeune évolué qui avait oublié son pays, une «leçon d'Afrique» (Franco-afric. 62).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 UN ÉTÉ À MIRABELLE
17:00 DANIEL BOONE. "Les deux escrocs"
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL suivi des sports
18:30 RENCONTRES. Inv. Pierre Charette écrivain
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Les mésaventures de cinq jeunes Yankees. (1er de 2)
20:00 CAPITAINES ET ROIS
(7e de 10). Rory, malgré la sévère correction qu'il a reçue, est amoureux de la jeune Marjorie Chisholm, fille d'un vieil ennemi des Irlandais catholiques, Joseph Armagh n'apprécie pas, lui non plus, la situation qui va à l'encontre de tous ses projets.
21:00 RÉFLEXIONS À PARTIR DU PHÉNOMÈNE DES YVETTES
Entrevues faites au sein de différentes organisations et dans divers endroits publics avec plusieurs femmes ainsi qu'avec le démographe Jacques Henripin.



22:00 PAR 27
22:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL ET RÉGIONAL suivi des sports
23:10 AINSI VA LA VIE
Reprise d'une émission de la série Second regard. L'enfant et ceux qui le soignent.
00:05 CINÉMA
Chalie et ses deux nénettes.
Comédie de moeurs réalisée par Joël Seria, avec Serge Sauvion, Nathalie Drivet, Jeanne Goupil, Jean-Pierre Marielle. Charlie, un garçon dans la trentaine, rencontre deux jeunes filles, Ghislaine et Josianne, qui se cherchent, tout comme lui, du travail mais sans trop d'ardeur. Charlie décide de reprendre son ancien métier de marchand ambulant et part sur la route avec ses deux nouvelles amies (Fr. 73)

MERCREDI
20 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 TRIBULLE
10:45 POUF ET RIQUI
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 AVENTURES DE PINOCCHIO
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS. De Québec.
13:55 TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES. "L'Affaire Brunswick"
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 ANIMAGERIE
16:30 LA GRANDE AVENTURE
17:00 L'ODYSSÉE DE L'EQUIPE COUSTEAU
Documentaire réalisé par André Laban. Ces incroyables machines plongeantes. Cousteau fait la revue de tous les moyens mis à la disposition de l'homme depuis près de 40 ans pour inventorier le fond des océans.
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONALNouvelles du sport
18:30 RENCONTRES
Inv.: Germain Bazin, historien
19:00 EN ROBE DES CHAMPS.
Inv. Gilles Desrosiers
19:30 BASEBALL DES EXPOS
Au stade olympique de Montréal, les Dogers de Los Angeles rencontrent les Expos de Montréal.
22:00 JAZZ DE MONTREUX
22:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL ET RÉGIONAL Nouvelles du sport
23:10 PORTRAITS DE FEMMES
À communiquer.
00:05 CINÉMA
Mystère sur le vol 502 (murder on flight 502). Drame réalisé par George McGowan, avec Ralph Bellany, Walter Pidgeon, Robert Stack, Sonny Bonno, Polly Bergen. Les passagers du vol 502 entre New-York et Londres vivent des heures difficiles alors que plusieurs meurtres sont commis à bord de l'avion (USA 75).



JEUDI
21 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LES CHIBOUKIS

10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 TEMPOREL
12:00 LES PIERRAFEU

12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
13:55 TÉLÉJOURNAL

14:00 DOCUMENTAIRES:
Aujourd'hui en France
14:30 CINÉMA
Moi Tintin. Étude socio-politique réalisée par Henri Roanne et Gérard Vallet. Le film explique le travail d'Hergé comme une innocente reproduction des choix et des attitudes qui ont marqué les époques.
16:00 ANIMAGERIE
16:30 ORZOWEI OU L'ENFANT

17:00 LES GENS DE MOGADOR
(10e de 13). Mogador semble vouloir se vider. Isabelle entre au couvent, Anne se marie puis Frédérique trouve la mort durant une course. François a à peine pris la direction du domaine avec sa mère que la guerre éclate.

18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL suivi des sports
18:30 RENCONTRE. Jacques Dupont o.s.b., exégète

19:00 L'AIR DU TEMPS
Émission de variétés réalisée par François Savoie et animée par Nicole Brémault et Pat Joyal Dir. mus.: Normand Dugas.
19:30 DU TAC AU TAC

20:00 LES GRANDS FILMS
Audrey Rose. Drame réalisé par Robert Wise. Avec Marsha Mason, Anthony Hopkins, John Beck et Susan Swift. Un certain Hoover tente de convaincre le couple Templeton que leur fille Ivy est la réincarnation de sa propre fille Audrey Rose, décédée sept ans auparavant dans un accident d'automobile (USA 77).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL ET RÉGIONAL suivi des sports

23:10 CINÉMA
Vin, vacances et vahines (Wine, Woman and War). Drame réalisé par Russ Mayberry, avec Lee Majors, Richard Anderson, Britt Ekland, Earl Holliman. Un astronaute gravement blessé au cours d'une mission est «reconstitué» à grands frais. Il doit mettre fin à la contrebande du matériel nucléaire au profit de l'Union Soviétique. Il est partagé entre sa fonction de robot et ses sentiments humains.

VENDREDI
22 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS

10:45 GRANGALLO ET PETITRO
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 BONJOUR COMMENT MANGEZ-VOUS?
12:00 LES PIERRAFEU

12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS de Trois-Rivières
13:55 TÉLÉJOURNAL

14:00 DOCUMENTAIRES
14:30 LA BELLE EQUIPE. Drame du milieu réalisé par Julien Duvivier, avec Jean Gabin, Charles Vanel, Viviane Romance. L'histoire d'une épuipe de cinq camarades chômeurs, gagnants de la Loterie Nationale, qui entreprennent de construire leur maison. Des incidents surviennent qui désagrègent l'équipe, une femme surtout. Quant tout semble perdu, le bon coeur fraternel d'un des équipiers ressuscite la camaraderie, tandis que celle qui joua avec leur coeur comprend qu'elle n'a plus qu'à disparaître (FR. 36).

16:00 ANIMAGERIE
16:30 UN ÉTÉ DANS LE GRAND NORD

17:00 LES MONDES DE LA VIE
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL suivi des sports

18:30 BILAN DE LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES DES PROVINCES Émissions spéciale.

19:00 CINÉ-FAMILLE
Les Fabuleuses Aventures du légendaire baron Munchausen. Le baron de Munchausen part à l'aventure sur son cheval blanc. Sur la route, il fait la connaisance de plusieurs petits personnages qui le tireront de bien des embarras. Réal.: Jean Image.

20:30 HORE SÉRIE
Rubens, peintre et diplomate. Biographie romancée réalisée par Roland Verhavet. Scénario et dialogues de Hugo Vlaus. Producteur délégué: Jean Van Raemdonck. Avec Johan Leysen, Ingrid De Vos, Nele van den Driessche, Dora van der Groen, Peter Strynckx, Tina Balder, Gus Oster. Rubens reçoit la visite des grands de ce monde qui réclament des conseils. Après la mort de l'Infante, il abandonne toute ambition politique et se réfugie dans son art et dans son bonheur domestique inaltérable. (Dernière)

21:30 LE TÉLÉVISION DES AUTRES L'Afrique du sud (1re de 2). Laaguer blanc.
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 NOUVELLES DU SPORT

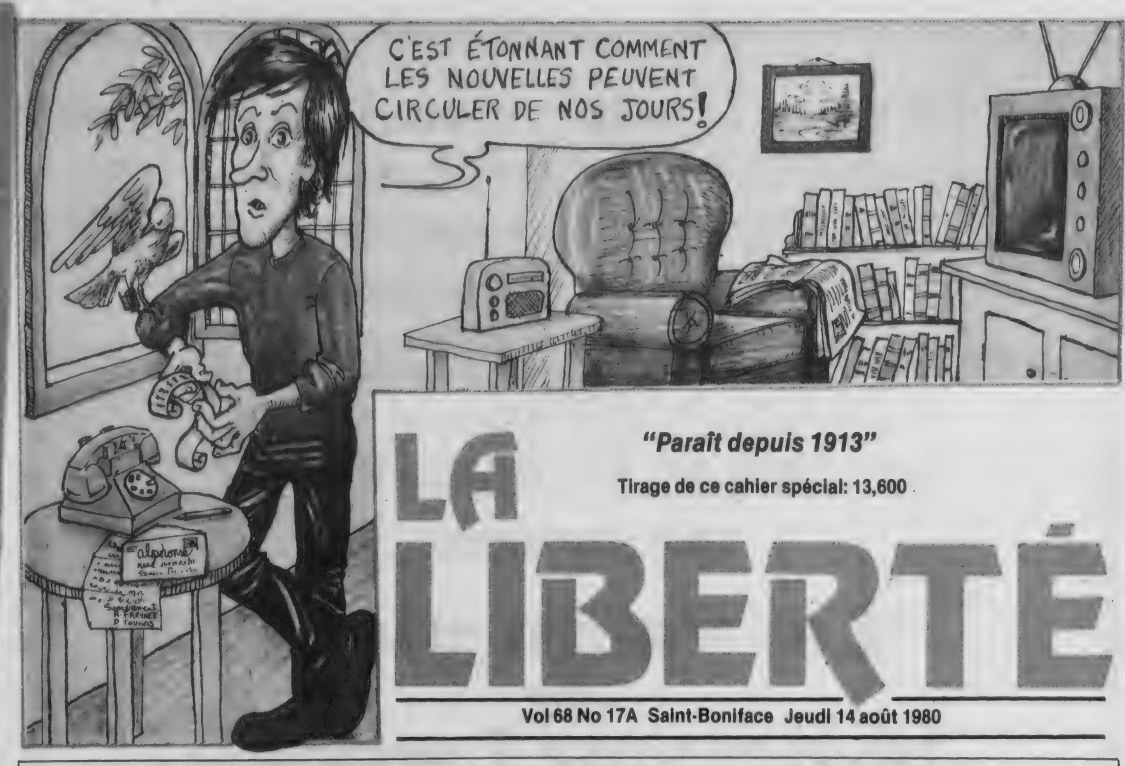
23:10 CINÉMA
Le Baiser papillon (I love you, Alice B. Toklas). Comédie réalisée par Hy Averback, avec Peter Sellers, Leigh Taylor-Young, Joyce Van Patten. Harold Fine est un avocat qui a réussi et est fiancé à sa jolie secrétaire. Il est cependant vaguement malheureux de son milieu conventionnel. La chance d'en sortir s'offre à l'occasion de funérailles où il rencontre une jeune hippi qui l'initie à l'usage de l'herbe heureuse et à l'amour sans contrainte. D'abord enthousiaste, il déchante bientôt devant le peu d'intimité que lui réserve ce genre de vie (USA 68).



00:55 CINÉ-NUIT
Le Dénonciateur (Captain Carey U.S.A.(. Film policier réalisé par Mitchell Leisen, avec Alan Ladd, Wanda Hendrix, Francis Lederer. Deux ans après la guerre 39-45, un lieutenant américain retourne dans un village d'Italie afin de retrouver le traître qui avait livré les partisans locaux et leurs amis américains aux nazis (USA 50).



GROS
décompte
à TARA Mercury
LA VENTE
À PRIX RÉDUITS
DE L'USINE FORD
Pas d'acompte
à payer
avec certification
de crédit.
Un choix de
180 automobiles
et camions neufs
1980 "BOBCAT" neuve
Sedan 2 portes, transmission 4 vitesses, ensemble de pare-chocs de luxe, freins à disque, moulures latérales, pneus radiaux renforcés d'acier, vitre teintées, enjoliveurs de roues de luxe
$5396
1980 F. 100 neuf
P.O. 600-
1/2 tonne "pickup", empattement 133", 3 vitesses, transmission 6 cylindres, standard
$6339
1980 "CAPRI" neuve
P.O. 314-
dégivreur arrière, moulures latérales miroir télécommandé, vitres teintées, peinture 2 tons, 6 cylindres, transmission automatique, servo-direction, servo-freins et batterie ultra-robuste.
$7444
1980 "FIESTA" neuve
P.O. 303-
traction avant, 4 vitesses, transmission à vitesse surmultipliée, dégivreur arrière, pneus radiaux, radio A.M., moulures latérales.
$5820
TOUT SERA VENDU
TARA
MERCURY
SALES LTD.
750 PEMBINA
Téléphone: 284-7650



"Paraît depuis 1913"

Tirage de ce cahier spécial: 13,600

LA LIBERTÉ

Vol 68 No 17A Saint-Boniface Jeudi 14 août 1980

Une francophonie qui se retrouve dans son médium

Manitoba 1980. Une quinquennale de la francophonie canadienne. Celle de l'association canadienne d'éducation en langue française (ACELF). Un thème: "La francophonie retrouvée... par ses médias".

Il fallait bien que LA LIBERTÉ, "le seul journal hebdomadaire de langue française au Manitoba", avec ses 12,600 abonnés (maintenant), soit présent à cette rencontre de la francophonie. Parce qu'il est un médium d'information, que le Manitoba français est l'hôte de cette quinquennale d'envergure, et surtout, parce que ce journal a voulu que sa francophonie à lui puisse, dans ce contexte, avoir l'occasion de se rencontrer, de se retrouver, à travers les lignes de son médium "à l'offset".

Points de vue

Qu'il soit un habitué de ce journal, qu'il soit l'un de ces quelques mille congressistes de passage au pays de la Rivière Rouge, simple citoyen, politicien ou "gérant de caisse populaire", les pages suivantes, produites spécialement pour cet événement, veulent offrir un point de vue - des points de vue - celui et ceux d'une francophonie composée d'hommes et de femmes, dits "êtres minoritaires".

"Être minoritaire", mais qu'est-ce que cela veut dire? - Avoir à subir tous les jours le joug d'une majorité qui respire, qui fonctionne et qui "vibre" dans une autre langue, cela finit par imposer deux cultures pas mal voisines dont l'une se trouve dans les faits, soumise à l'autre. Un contexte minoritaire produit des citoyens d'une nature certainement unique, particulière.

C'est cela qui se dessine, en arrière plan, dans les pages et dans les textes qui s'ouvrent ici aux lecteurs. Et leurs auteurs, ce sont des hommes et des femmes d'ici, qui vivent au Manitoba, pour la plupart en marge des canaux officiels d'organismes. Et c'est d'abord et surtout à ce titre qu'on les a recrutés pour participer à la rédaction de ces pages. Avec les variantes qu'imposent les contextes, ils pourraient tout aussi bien être Acadiens, Franco-Ontariens, Fransaskois, Franco-Albertains, ou même, de la lointaine Franco-Colombie...

Représentatifs d'un tout

En somme, ils sont représentatifs de la bonne moyenne d'un tout, s'il fallait les étiqueter...

La semaine qui se déroule présentement au Manitoba apportera certes de nombreux cas pour la discussion, soit au cours des 24 séminaires offerts dans les salles de notre somptueux Centre des Congrès de Winnipeg, ou encore, au cours des diverses manifestations inscrites au programme officiel de la quinquennale.

Ce cahier spécial se situe dans la même optique. Comme un témoignage, ou, pour le dire autrement, pour apporter "sincèrement" une contribution aux débats. À cet égard, les textes qui suivent sont tous, sans exception, d'une éloquente sincérité. Tous tissent la toile de fond de l'éducation, des médias retrouvés, et de l'avenir francophone en milieu minoritaire.

Bonne lecture! Bonne Quinquennale 1980!

André-Yves ROMPRÉ
rédacteur en chef,
août 1980.

Ont collaboré à la réalisation de ce cahier spécial:

Bernard BOCQUEL, journaliste
Augusta DAVIDSON, à la correction des épreuves
Robert FREYNET, à la caricature d'Alphonse
Léo GROUETTE, à la cueillettte des annonces
Arlette LACHIVER, à la composition typographique
Lorraine NOGUE, à la composition typographique
Gilbert PAINCHAUD, à la mise en page

Conception, direction et coordination:
André-Yves ROMPRÉ

Au sommaire



Il appartenait à **S. E. le cardinal P.-E. Leger**, archevêque de Montréal, de présider l'ouverture officielle de la magistrale exposition comprenant vingt kiosques mettant en lumière la vie française au Canada et spécialement dans l'Ouest. De nombreux visiteurs se rendirent au Collège pour admirer ces témoignages concrets de la vigueur de ce peuple canadien-français qui ne meurt pas. Son Eminence, assistee du **R. P. G. Belcourt, S.J.**, était accompagnée du **R. P. J. d'Auteuil Richard, S.J.**, et de **S. Exc. Mgr M. Baudoux.** (Photo Gene Gauthier)



S. Exc. M. l'ambassadeur Jean Desy, directeur général du Service international de Radio-Canada, adresse la parole à la foule de quelque 1,100 personnes reunies en l'auditorium de l'Universite du Manitoba et aux auditeurs de Radio-Canada, à l'occasion de l'ouverture officielle du Ve congrès de l'ACELF, le vendredi soir 7 août. Sa conférence, intitulee "Le français dans la vie canadienne", souligna le glorieux passé du Canada français et traça la route à suivre pour la conservation de nos richesses culturelles.
(Photo Gene Gauthier)



Le Dr Victor Sifton, chancelier de l'Universite du Manitoba, sous la présidence d'honneur duquel eut lieu la soirée d'ouverture officielle du Ve congrès de l'ACELF, vendredi soir dernier, souhaite la bienvenue aux nombreux congressistes accourus de toutes les parties du Canada pour prendre part à ces importantes assises. M. Sifton assura ses compatriotes franco-manitobains que "aujourd'hui, **nous sommes fiers de travailler avec vous côte à côte, comme nous serons fiers de partager avec vous le grand avenir du Canada**". (Photo Gene Gauthier)



De toutes les parties du Canada français, de l'Acadie à la côte du Pacifique, un flot de delegues et de congressistes s'est dirige vers le "bastion de la vie française au Manitoba" — St-Boniface — pour assister au congrès national de l'ACELF. De plus, la ville-cathédrale manitobaine accueillait les voyageurs de la Liaison Française, au nombre de quelque 140. **Le chevalier Georges Dumont, M.D.**, vice-president du Conseil de la Vie française, de Campbellton, N.-B., et **Mme Dumont** faisaient partie de ce groupe.
(Cliché Tribune)

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

VOL XL—No 19 WINNIPEG, 14 AOUT 1953 PRIX: SEPT CENTS

Plus de 800 personnes participent au congrès de l'ACELF

"Pour démontrer qu'on peut atteindre une cohésion"

C'est dans un contexte historique bien particulier que se situe la "Quinquennale de la francophonie canadienne", organisée par l'ACELF, qui se déroule à Winnipeg du 12 au 15 août 1980.

par Raymond HÉBERT

Raymond Hébert est l'auteur d'une chronique régulière d'affaires publiques dans LA LIBERTÉ. À compter du mois prochain, il occupera un poste de professeur en sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface.

En effet, cette quinquennale a été précédée par deux assemblées du genre au Manitoba. D'abord, il y eut le cinquième congrès de l'ACELF, tenu à Saint-Boniface en août 1953; ensuite ce fut le 24e congrès, tenu à l'hôtel Fort Garry en août 1971.

Le congrès de 1953 fut notable non seulement par le nombre de personnes qui avaient participé (plus de 800 personnes venues de tous les coins du pays), mais surtout par l'ampleur des manifestations organisées pour l'occasion: notons en particulier un gigantesque "Festival de la chanson" qui se déroula à l'auditorium de Winnipeg. Ce festival fut un des hauts points de la carrière du Père Martial Caron, qui avait réuni pour l'occasion "plus de 200 jeunes voix franco-manitobaines venues de 15 paroisses canadiennes-françaises" ("**LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE**", 14 août 1953). Plus de 4,500 personnes, dont le Cardinal Paul-Emile Léger, avaient assité au spectacle.

Alors que la présidence du congrès de 1953 était assurée par un membre distingué de la communauté franco-manitobaine, le Père Jean d'Auteuil Richard, alors recteur du Collège de Saint-Boniface, le congrès de 1980, c'est-à-dire la quinquennale, est présidée par un autre franco-manitobain dont la contribution à sa communauté fait partie de notre histoire, le juge Alfred Monnin.

Se retrouver et se parler

Lors d'une interview récente, M. Monnin nous a parlé de la quinquennale de l'ACELF, organisme qui, souligne-t-il, est le seul où les francophones des dix provinces canadiennes se retrouvent et se parlent".

M. Monnin souligne plusieurs points saillants de la quinquennale:

- Le Salon du livre, "le plus gros salon du livre ambulant au Canada", où les gens pourront voir et acheter sur place livres et disques, choisissant parmi quelque 3,500 titres et de plus de 10,000 livres;
- Laboratoires, ateliers et communications se dérouleront simultanément pendant les trois jours et demi, sous le thème général de "La francophonie retrouvée... par ses médias";
- Le contingent manitobain se chiffre déjà à plus de 125; on attend une participation totale de plus de 700. ("Il va malheureusement manquer beaucoup d'Acadiens, affirme M. Monnin, à cause du 375e anniversaire de l'arrivée des Acadiens à Port-Royal, en Nouvelle-Écosse".)
- Une représentation exceptionnelle de l'extérieur du Canada sera une autre caractéristique de la quinquennale de 1980. En effet, on y comptera quatre représentants officiels de l'Europe et de l'Afrique, en plus d'une représentation de l'Association des parlementaires de langue française.
- Un journal sera publié chaque jour durant la quinquennale, pour distribution aux participants: la publication en sera assurée par une équipe spéciale venue du Québec.
- Plusieurs travaux de recherche inédits seront dévoilés à la quinquennale, notamment une enquête sur les besoins de formation des francophones au niveau universitaire, une étude sur le manuel scolaire, une enquête sur la presse de langue française du Québec et son influence chez les francophones hors-Québec, et un document sur le suivi au plan de développement de l'éducation française au Canada.



M. Raymond Beauchemin et le juge Alfred Monnin de l'ACELF

En résumé, M. Monnin, qui termine sa quatrième année à la présidence de l'ACELF, affirme que la quinquennale sera "trois jours de discussion et d'information, où l'on espère démontrer que par les médias, on peut atteindre une cohésion entre communautés francophones, inconnue jusqu'à maintenant".

"La francophonie...retrouvée par ses médias"?

Un enseignant nous pose le problème du point de vue minoritaire.

par Jean-Yves ROCHON

Jean-Yves Rochon est le coordonateur local des présentes assises de l'ACELF. Enseignant de carrière, il fut un temps le président des Éducateurs franco-manitobains.

L'enseignement dans une école française en milieu minoritaire, disons-le, ce n'est pas chose facile. L'enseignant se doit d'être en même temps: pédagogue, auteur de programmes, créateur de matériel didactique, animateur culturel et leader communautaire. Il est aussi souhaitable qu'il ait cultivé chez lui un peu d'esprit missionnaire. Il servira parfois sous une commission scolaire et des administrateurs hostiles à l'éducation française. Il aura à faire face à un public cynique. En somme, il n'est pas surprenant d'entendre l'enseignant soupirer et dire: "ce serait tellement plus simple si j'étais dans une école anglaise".

Le plus déconcertant cependant ce n'est pas le manque de matériel et l'hostilité de certains, mais l'enfant même pour qui tout est mis en oeuvre; cet enfant ambivalent sur le plan linguistique et culturel qui se présente à l'école pour tenter son apprentissage en français. Nous concevons notre pédagogie en fonction d'enfants francophones, en fonction d'enfants qui ont comme langue première et langue de communication, le français. Or nous sommes souvent déçus de constater que le français, c'est second chez l'enfant.

Assimilés... par les médias anglais

La francophonie retrouvée... par les médias. Les enseignants se demanderont peut-être si on n'aurait pas dû y ajouter un point d'interrogation à ce slogan de la quinquennale. Ce que nous constatons dans nos écoles, c'est le jeune francophone assimilé par les médias, médias anglais. Il y est constamment exposé et il apprend à penser et à être comme eux.

Si les médias anglais servent à assimiler nos étudiants, ne serait-il pas réaliste de croire que les médias français pourraient en faire autant? Mais pour ce faire il faudrait que l'étudiant y soit exposé et pourquoi pas à l'école; C'est le défi que nous devons relever. Inutile d'être méfiant face aux médias, voyons plutôt comment les utiliser. Assurons-nous de leur disponibilité et intégrons-les à notre pédagogie. Alors la francophonie sera perçue comme réelle et bien en vie. L'étudiant, lui, sera plus à l'aise d'être francophone.

La technologie moderne a contribué à l'effritement des communautés francophones. Elles ont peine à survive et à maintenir une identité. Or cette même technologie peut contribuer à leur épanouissemnt en les approchant les unes des autres. Cette proximité devient de plus en plus vitale et ceci surtout pour les communautés en milieu minoritaire.



UN TÉMOIGNAGE:

Entre la survie, l'isolement et l'artifice

Collège de Saint-Boniface. Juin 1972. J'obtenais mon diplôme de 12e année et le "Collège des Jésuites" devenait officiellement "école publique" après avoir été "maison d'enseignement privée" depuis ses débuts... Pour certains, c'était la fin de l'éducation française de qualité au Manitoba, et pour d'autres, la fin des restrictions budgétaires.

par Jean-Pierre DUBÉ

Jean-Pierre Dubé est un jeune Franco-Manitobain, issu d'un milieu d'éducation minoritaire, et qui oeuvre aujourd'hui à titre de reporter radiophonique au Manitoba.

Il fallait bien, en effet, qu'un jour ou l'autre, le Collège, comme CKSB, le premier poste de radio française dans l'Ouest, et les organismes provinciaux, soit mis sous la tutelle de l'état. Pour survivre. Victoire néanmoins, puisque l'école confessionnelle de langue française avait été rayée de la carte à la fin du siècle dernier.

Entretemps, il s'était avéré possible de vivre en français dans certaines communautés rurales de la province, quelle que soit la langue d'enseignement en vigueur à l'école publique locale. Mais l'arrivée soudaine des médias de communication de masse, comme on sait, a fait éclater les structures familiale et communautaire, entraînant ainsi une certaine mort de l'identité personnelle et collective à l'échelle du globe: la paroisse d'autrefois s'est vue remplacée par une communauté globale sans frontières linguistiques. La collectivité franco-manitobaine en fut d'autant plus touchée qu'elle était en situation de crise depuis 1890. Dans ce contexte, il faut s'attendre à ce que nos enfants possèdent la langue française un peu comme nos parents possédaient la langue anglaise...

Une vision entretenue

Nous disposons maintenant de ressources importantes dans le secteur de l'éducation française au Manitoba. Cependant, les jeunes sont inscrits à l'école française dans bien des cas par des parents qui, au foyer, semblent incapables de prendre leurs responsabilités dans le domaine, tout en demeurant soucieux de la survie du principe. Par conséquent, non seulement l'école française se veut-elle un oasis pour l'immersion linguistique, mais aussi pour l'immersion culturelle. Elle a donc cessé de constituer le microcosme du milieu pour devenir, et c'est là le tour de force, le reflet, la mise en oeuvre d'une vision, entretenue par nos leaders, d'une société réellement francophone. De nombreux parents n'approuvent pas les objectifs et surtout les moyens de cette revanche historique, qu'ils perçoivent comme étant un mouvement pendulaire "à gauche".

Les jeunes également ont conscience de cette ambiguité. Encore collégien, j'étais de ceux qui avaient tendance à s'exprimer indûment en "white" et les éducateurs devaient constamment nous faire la morale. La vie scolaire apparaît alors tel qu'un artifice, sans rapport évident avec la vie familiale, celle des loisirs et sociale des adolescent, et le monde du travail des adultes. Étudiant, je n'étais pas en mesure d'apprécier le sens de mes racines et de valoriser le fait que j'étais différent. Je ne soupçonnais pas qu'un jour je gagnerais ma vie ma langue maternelle.

De la vigilance au doute

Il y a belle lurette que la maîtrise de la langue française n'est plus le lot des diplômés franco-manitobains, qu'ils soient issus du système privé ou public. Pour ma part qui ai bénéficié d'une solide base préscolaire, des meilleurs programmes, et d'une vie paraacadémique très intense en français, j'éprouve d'énormes difficultés dans l'exercice de mon métier, comme n'ont pas manqué de me le faire remarquer mes collègues journalistes, venus de l'extérieur de la province. Va pour le vocabulaire et la syntaxe, les dictionnaires aidant, mais pour la composition, l'instinct n'y est pas toujours, et certaines tournures anglophones, même refoulées à coups de lectures et de voyages au Québec, finissent par se faufiler entre les idées. La vigilance qui s'ensuit occasionne parfois un doute profond même des expressions les plus correctes. Le handicap n'est jamais tout à fait surmonté puisque le reporter au Manitoba oeuvre dans un milieu où la plupart des événements susceptibles de justifier une couverture se déroulent en anglais.

Le journaliste, et par extension, les médias francophones en milieu minoritaire, ont un rôle particulier à jouer: appuyer l'apprentissage de la langue. Pour ce faire, la presse, écrite ou électronique, est appelée à informer sa clientèle non seulement des événements se déroulant en français, mais de l'ensemble des faits ayant un impact sur le village global. En milieu minoritaire, la presse demeure, pour la majorité, le seul contact quotidien avec une langue française de qualité respectable.

La communauté franco-manitobaine n'a sans doute pas choisi de sortir de son isolement, mais le mouvement est irréversible, pour le meilleur et pour le pire. C'est pourquoi le thème de la quinquennale est des plus pertinents.





Le point de vue d'un parent

Nos approches devront s'adapter

L'éducation française, nom que l'on donne à plusieurs sortes d'éducation en français, demeurera un objectif à atteindre pour certains et un droit à défendre pour d'autres durant les années qui viennent.

par Armand BÉDARD

*Armand Bédard collabore depuis plusieurs mois à **LA LIBERTÉ**. Après avoir enseigné aux niveaux élémentaire et secondaire pendant huit ans, il est entré à l'emploi de la Société franco-manitobaine. Présentement, il est au service de la Fédération provinciale des comités de parents.*

Il faut s'entendre sur les objectifs désirables pour l'éducation des enfants

Si nous pouvons parler de cette façon, c'est justement parce que, pour encore trop d'étudiants, l'éducation dans la langue de leurs ancêtres n'est qu'un rêve. Pour ceux qui doivent défendre ce droit fondamental, la situation n'est pas plus rose. En fin de compte, si ces deux situations existent en 1980, c'est que tous ne sont pas citoyens de premier ordre.

Décourageant de revendiquer le normal

Les parents qui demandent une éducation française pour leurs enfants et ceux qui trouvent anormal de se voir obligés de défendre continuellement ce que la majorité prend pour acquis ne devraient pas pour autant mettre en doute le bien-fondé de leurs revendications. Bien sûr, il est souvent décourageant de revendiquer le normal; de neutraliser des oppositions si mal fondées qu'elles surpassent les imaginations les plus fertiles; de constamment dénoncer les mythes (i.e. la peur de ne pas bien fonctionner en anglais; peur de ne pas trouver un bassin d'emplois aussi large; ou celui de la notion "qu'une heure de français par jour suffit", etc...) qui entourent tous les concepts rattachés à l'éducation française. Tout cela n'est rien de nouveau. Et la situation n'est pas sur le point de changer. Avec les inscriptions à la baisse, les médias qui envahissent nos foyers (et les envahiront davantage d'ici peu de temps), des agences gouvernementales qui se sont arrêtées à la théorie pour ne pas passer à l'action, il faut prévoir des mécanismes efficaces pour contrecarrer les effets néfastes de tels faits et attitudes.

Revaloriser l'éducation française

Il faut que l'éducation française soit valorisée davantage **chez les parents francophones**. Encore réticents face à l'apprentissage de leur langue maternelle en premier lieu et l'anglais ensuite, beaucoup trop de francophones reçoivent aujourd'hui une éducation, à toute fin pratique, en anglais. Pendant ce temps, les non-francophones ont appris à valoriser l'éducation en français pour leurs enfants au point où les inscriptions au programme d'immersion dépasseront bientôt les inscriptions au programme français (au Manitoba du moins).

Les organisations francophones ne semblent pas avoir suffisamment bien réussi à faire valoriser l'école française auprès des leurs. Les ministres de l'éducation devraient mettre sur pied un programme d'information auprès des parents francophones qui aurait comme but d'enterrer les mythes qui entourent l'éducation française.

Dans une optique tout à fait différente et nouvelle pour le Manitoba, il faudra durant les années "80" que notre communauté accepte que l'éducation (et ses structures) doivent fonctionner dorénavant d'après les principes d'un "partnership". Trop souvent l'on accorde un rôle trop spécifique aux commissaires d'écoles, aux enseignants, aux directeurs et aux organisations de parents. Tous oeuvrent à l'intérieur de leurs propres cellules et les liens entre ces dernières sont, pour la plupart, faibles ou inexistants.

Des objectifs communs

En reconnaissant que toutes les parties impliquées dans le processus de l'éducation française ont (ou au moins devraient avoir) comme premier but d'atteindre des objectifs identiques, nous pourrons par la suite mettre sur pied les liens et les moyens qui nous conduiront vers et ensuite dans ce "partnership". Tous pourront parler le même langage et s'entendre sur les objectifs désirables pour l'éducation des enfants.

Un des premiers résultats sera de briser un autre mythe: celui qui fait de l'éducation et de l'école un domaine particulier et une bâtisse à part. Certainement, il y aura toujours des domaines spécialisés dans l'éducation et l'école ne sera jamais une bâtisse comme les autres. Cependant l'éducation est trop précieuse pour que certaines exceptions valables deviennent la règle générale.

Parents, enseignants, commissaires, élèves et administrateurs ont tous des contributions de grandes valeurs à apporter. Il s'agit de créer le climat et le médium pour que celles-ci puissent aboutir au bon endroit: là où peuvent bénéficier les seuls clients de notre système d'éducation - les enfants.

Si la volonté est là...

Tout ceci n'est pas du domaine des rêves. Les parties devront accepter que travailler ensemble est la meilleure façon de maintenir, renforcir et améliorer un système d'éducation dont les valeurs et les moyens sont souvent mis en question.

Travailler ensemble veut aussi dire mettre de côté les petits royaumes que trop de gens ont créé autour d'une position ou d'une institution quelconque. Travailler ensemble pour le plus grand bien de l'éducation veut aussi dire que certains devront accepter qu'un plus grand rôle des parents ne se fait pas au détriment de personne. Cela ne fait qu'ajouter à la banque de ressources humaines qui existe déjà.

L'éducation française vit encore au Manitoba malgré nombreuses perturbations, conflits, divisions. Pensons à ce qu'elle pourrait devenir... si la volonté est là.

LE MINISTÈRE, DE L'ÉDUCATION DU MANITOBA SOUHAITE LA BIENVENUE À TOUS LES DÉLÉGUÉS À LA QUINQUENNALE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

C'est avec un plaisir certain que le Gouvernement du Manitoba ainsi que moi-même avons appris que l'Association canadienne d'éducation de langue française avait choisi Winnipeg pour tenir sa réunion quinquennale sur le thème "La francophonie retrouvée... par les médias".

En effet, voilà un thème très pertinent et tout à fait d'actualité. Les médias, dans la société canadienne des 80 auront à jouer un rôle primordial envers une plus grande compréhension entre les diverses communautés de la grande famille canadienne. Les médias ont une influence et une responsabilité énormes dans toutes les sphères de la vie quotidienne de chaque Canadien.

Bien que longtemps isolée à cause de l'éloignement, de la dispersion et du fait même de son état minoritaire, la francophonie manitobaine semble s'être retrouvée si l'on en croit la floraison de jeunes talents, la production artistique et l'émulation qu'elles ont créées dans tous les segments de la population. N'est-il point aussi permis de penser également que "les retrouvailles" de la francophonie manitobaine résultent de la vivacité au Manitoba d'une station radiophonique, d'une télévision, d'un hebdomadaire et de maisons d'édition, entre autres, francophones?

Le choix, donc, de Winnipeg et de notre province me paraît ilustrer de façon concrète la volonté des francophones d'utiliser l'efficacité des médias pour maintenir leur patrimoine, leur langue et leur culture et ce non pas seulement de façon sporadique et isolée mais dans un élan commun et continue de tous les francophones du Canada.

Il nous est donc permis d'applaudir l'initiative et de vous souhaiter des résultats fructueux à vos travaux et bien entendu une chaleureuse bienvenue au Manitoba. Bonne Quinquennale!


L'honorable Keith Cosens,
Ministre de l'éducation

MANITOBA

MINISTERE DE L'EDUCATION
Bureau de l'Education Française

Une entrevue avec Mgr Maurice Baudoux

Le point de vue d'un pionnier

L'épine dorsale de la survie des communautés francophones minoritaires, tout le monde s'accorde à le dire, c'est l'éducation. Sans elle, le maintien de la langue française comme outil satisfaisant de communication ne pourra plus faire long feu dans un milieu largement dominé par l'anglais.

Dans le même sens, il serait littéralement suicidaire de négliger les médias, considérés à juste titre par de nombreux spécialistes comme le prolongement de l'enseignement, sorte de formation permanente quotidienne ou hebdomadaire.



Il fallait que le monopole des stations anglaises soit brisé

par Bernard BOCQUEL

Bernard Bocquel est journaliste à ***LA LIBERTÉ****. Français d'origine, il vit au Manitoba depuis trois ans.*

Dans l'Ouest français, le clergé catholique, jusqu'à une époque très récente, fortement engagé dans la survivance de la langue française, a joué un rôle prépondérant pour assurer ces institutions et structures vitales francophones de l'Ouest. D'ailleurs l'ancien archevêque de Saint-Boniface, Mgr Maurice Baudoux, longtemps l'une des figures de proue de la lutte menée pour préserver le français dans les Prairies, se félicite aujourd'hui de l'engagement clérical.



Mgr Maurice Baudoux

"Je suis persuadé, affirme-t-il, que, dès le début, l'Église catholique de langue française a favorisé l'éclosion de notre patrimoine français dans l'Ouest, sans jamais pour autant négliger ceux de langue anglaise, qui sont venus après les nôtres et qui sont devenus une majorité". Ainsi, poursuit celui qui a occupé la tête du diocèse de Saint-Boniface de 1955 à 1975, "C'est grâce aux religieuses, dans les trois provinces de l'Ouest, que nous avons pu apprendre une langue française de qualité". Les religieux ayant effectué le même travail au niveau universitaire.

Langue et foi

On se souvient du fameux mot d'ordre qui a longtemps prévalu: "La langue, gardienne de la foi". Un slogan qui, de nos jours, a quelque peu perdu de son acuité. Toutefois, même si Mgr Baudoux prend ses distances vis-à-vis de ce raisonnement qui a moulé plus d'un esprit francophone, il pense qu'il "reste valable aujourd'hui encore, mais pas dans son sens absolutiste, qui signifie qui si l'on abandonne sa langue, on abandonne sa foi". Pour lui, "la langue gardienne de la foi" correspond à une réalité d'ordre existentiel.

"Je continue à croire, que quand deux Canadiens français catholiques se marient, cela aide au point de vue de la langue française et cela permet de vivre mieux la foi. Car la langue est quelque chose de tellement intime dans la vie des hommes que cela ne peut pas faire autrement que de se refléter sur la foi. Je ne veux jamais dissocier l'esprit religieux de l'aspect nationaliste quant à un meilleur épanouissement de notre culture canadienne-française. Pour moi, cela va toujours de pair, C'est une partie de moi".

Mgr Baudoux, en évoquant notamment la situation scolaire au Manitoba, déplore fortement que les écoles fréquentées par les jeunes Franco-Manitobains aient été progressivement englobées dans des grands ensembles qui empêchent les francophones de la province de contrôler leur système d'éducation. Cette perte du contrôle, Mgr Baudoux n'est certes par le seul à la regretter amèrement. Mais, contrairement à trop de Franco-Manitobains, il se déclare ouvertement partisan de la création d'une division scolaire francophone, qui constituerait" le moyen d'arriver à regrouper les nôtres".

"Il faut, souligne le vieux batailleur, que les jeunes Franco-Manitobains puissent vivre ensemble. Il faut qu'il y ait une primauté donnée à une éducation française. Vraiment française. Il faut que les étudiants accumulent suffisamment d'eux-mêmes pour que jamais l'anglais ne nuise à leur affectivité française".

Poutant, la lutte, comme nous l'avons postulé, ne peut uniquement être gagnée en ne s'attardant qu'à l'enseignement. Les journaux, la radio et la télévision de langue anglaise submergent le francophone minoritaire. Et à force de s'alimenter à une expression anglaise, à une manière de penser autre, des différences de mentalité surgissent. Ce danger, Mgr Baudoux l'avait bien compris, dès le jour où la radio (puis la télévision) a fait son entrée dans les foyers, "qui ont été violés" comme le faisait remarquer à l'époque un père de famille que Mgr Baudoux aime citer.

Il fallait donc à tout prix que le monopole des stations anglaises soit brisé. Il devenait, à l'avènement de la radio, capital que le foyer, sanctuaire des francophones, puisse se mettre à l'écoute d'un poste français. Mû par ses convictions, Maurice Baudoux peut dire avec fierté aujourd'hui qu'il est l'un des fondateurs de la radio française dans l'Ouest, contribuant ainsi à enrayer -au moins en partie- une assimilation galopante. Au Manitoba, le poste C.K.S.B. a été gagné de haute lutte et grâce à d'incroyables sacrifices financiers des francophones. Son ouverture date de 1946.

Pas le choix

Néanmoins, il est regrettable que, sur le plan des médias, les Franco-Manitobains, comme d'ailleurs les autres francophones de l'Ouest, ne disposent pas de la liberté de choix pour lire des informations, écouter la radio ou regarder la télévision en français. En effet, il n'existe qu'un seul hebdomadaire en français, qu'une seule radio, qu'une seule chaîne de télévision. Et dire qu'en plus de cette situation de restriction, les Franco-Manitobains doivent se battre tous les jours pour obtenir de meilleures garanties dans le domaine de l'éducation française!

Mais quelles que soient les pénibles difficultés auxquelles se heurtent quotidiennement les Franco-Manitobains, la lutte se poursuit sur tous les fronts. Et même si les arguments invoqués par les jeunes générations ne correspondent pas nécessairement à ceux de Mgr Baudoux, l'ancien archevêque peut, avec fierté, les considérer comme ses héritiers.

L'importance de bons modèles pour les petits

L'autre jour, au parc, je demandai à un enfant de quatre ans, "Elles sont bonnes tes "pinottes"?" Et l'enfant de répliquer, posément: "Ce sont des arachides". Voilà.

par Hélène ROY

Hélène Roy a participé à la mise sur pied d'un programme d'enseignement préscolaire au Collège de Saint-Boniface et est aussi membre du Conseil d'administration de la garderie "Le p'tit bonheur" au Centre culturel franco-manitobain.

Croyant m'adresser à un enfant typiquement franco-manitobain, c'est-à-dire, à demi-assimilé dès l'âge préscolaire, j'avais voulu me faire comprendre, mais je m'étais fait "mettre à ma place" par une exception, par un membre de la minorité à l'intérieur de la plus grande minorité des Franco-Manitobains. Est-ce un signe de renouveau réel ou du dernier sursaut d'une espèce en voie d'extinction?

Cette anecdote démontre clairement le rôle vital des parents dans l'apprentissage du langage chez leurs enfants, et ce, dès le bas âge. Dans notre situation minoritaire, il est d'autant plus important que les parents prennent conscience de cette responsabilité, en fournissant d'abord un modèle linguistique convenable, puis en exposant l'enfant à un bain-culturel en utilisant au maximum les ressources du milieu.

L'enfant possède une immense capacité

L'enfant d'âge préscolaire possède une immense capacité d'apprendre, une curiosité naturelle insatiable et une mémoire phénoménale. Les valeurs véhiculées par le foyer marquent l'enfant très tôt dans la vie. Il est donc important de donner à l'enfant une base solide tout au long de l'apprentissage du langage. C'est souvent la première image que l'enfant retiendra, d'où l'importance d'employer le mot juste dans les situations quotidiennes. Par exemple, l'enfant retiendra l'expression "espadrilles", si c'est le terme employé d'abord à la maison. Pour lui, ce n'est pas un mot difficile puisqu'il identifie clairement une chose concrète et qu'il est d'ailleurs fasciné par les mots nouveaux ou bizarres. C'est ainsi, dans les situations de tous les jours, que les habitudes de langage, comme toutes les autres d'ailleurs, se forment. Cela exige un effort soutenu de la part des parents continuellement aux prises avec l'influence de la majorité.

Pour mener à bien son rôle de modèle linguistique, le parent doit se servir des ressources communautaires, et ceci, plus que jamais, étant donné la situation précaire du noyau familial, la prolifération des mariages entre Francophones et Anglophones et la dispersion des foyers franco-manitobains autant dans les milieux urbains que ruraux. Les livres et la télévision sont deux outils précieux. On n'a qu'à constater la facilité avec laquelle nombre de petits Franco-Manitobains apprennent l'anglais avant même d'entrer à la maternelle, pour comprendre l'impact particulier de la télévision. Si les parents contrôlent le petit écran, quoi de plus facile que d'exposer l'enfant à "Passe-Partout" et seulement de temps en temps à "Sesame Street", à "Bagatelle" plutôt qu'à "Bugs Bunny". Lire à son enfant régulièrement enrichit non seulement le vocabulaire de l'enfant (et du parent aussi), mais lui donne le goût de la lecture et le stimule intellectuellement.

Exiger "en français"

Les disques offrent une autre source d'enrichissement. Les regroupements préscolaires, les "Mini-franco-fun", les prématernelles et les garderies, secondent les efforts des parents en autant que ces derniers s'assurent que les éducateurs partagent leurs valeurs. Les organismes socio-culturels offrent encore trop peu aux jeunes enfants mais la clientèle est-elle assez forte? Aussi, il revient aux parents d'être plus exigeants pour obtenir des services publics en français. En ce qui a trait aux activités récréatives, par exemple, le parent se retrouve souvent devant un dilemne: s'il n'existe pas de cours de natation en français, optera-t-il pour priver son enfant d'apprendre à nager parce que l'enfant ne connaît pas l'anglais, ou...? Dans de telles situations, le complexe minoritaire est-il vraiment mythe ou réalité?

Une tâche toujours lourde

Le rôle des parents est donc capital dans le développement linguistique de l'enfant, particulièrement dans un milieu minoritaire. Les parents doivent s'informer, créer chez eux une ambiance française et exposer leurs enfants à la vie communautaire francophone. C'est à eux de faire ce choix et ainsi, ils développeront le goût de la culture. Est-il illusoire d'espérer qu'un nombre grandissant de Franco-Manitobains feront l'effort de rejeter la médiocrité du "franglais"? Mais les efforts isolés restent insuffisants. Ce qu'il faut, en plus, c'est une "volonté collective" de vivre en français, d'utiliser "en masse" les services déjà en place et d'en créer d'autres à mesure que les besoins sont identifiés et les moyens développés. C'est une tâche lourde pour une minorité au sein de la minorité.



Signe de renouveau, ou dernier sursaut?

VIENT DE PARAÎTRE

LES ÉDI
DU BLÉ

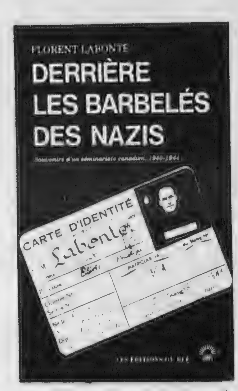


PUBLIÉ À 2,000 EXEMPLAIRES EN 1976 ET DEVENU INTROUVABLE UN AN PLUS TARD!

La réimpression tant attendue de la première histoire - et la seule - des Franco-Manitobains. Un vrai album de famille, bourré de photos!
184 pages, $10.00

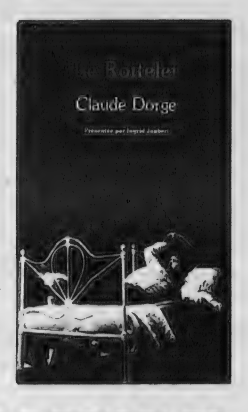
Les éditions du blé

boîte postale 31, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



DERRIÈRE LES BARBELÉS DES NAZIS

de **Florent Labonté**
Alors qu'il est séminariste en France, la querre éclare. Florent Labonté nous livre ses souvenirs d'une vie derrière les barbelés des Nazis de 1940 à 1944.
Illustrations de l'auteur.
124 pages, $5.00



LE ROITELET

de **Claude Dorge**
"une pièce à ne pas manquer... une pièce dont on a besoin au Manitoba pour mieux connaître ce héro manitobain et le travail en a valu la peine..."
Annette Saint-Pierre, **LA LIBERTÉ**, 5/5/76
Présentée par Ingrid Joubert, photos de Charles Lavack
128 pages, $5.50



LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

de **Donatien Frémont**
Une étude de grande valeur, épuisée depuis quinze ans. De nouveau disponible! Le récit d'un peuple immigrant. Augmentée d'une introduction et d'un index onosmatique de Sr Hélène Chaput, s.n.j.m.
226 pages, $10.00

ITIONS

TOUJOURS DISPONIBLE

POUR ENFANTS

Contes

MANITO de Maurice Deniset-Bernier
Un jeune cowboy et sa vie excitante dans le Far-West.
LA MOTO BLEUE de Nadine Mackenzie
Illustrations de Neel de Wit-Wibaut, 16 pages, $1.50
FANFAN LE PETIT WAPITI
LE MANITOBA EN AVION
BARBE-ROUSSE AU MANITOBA
Trois charmants livres de contes pour enfants.
Illustrations de Suzanne Gauthier, 24 pages chacun, $1.00 chacun.

Théâtre:

LES ÉLÉPHANTS DE TANTE LOUISE de Roger Auger
Les aventures de Bourdon, Tomik et Bouillotte, professeur CLO-CLO, Mme Rondo et un hippopotame...
Photos de Nicole Guyot, 50 pages, $3.00

LE VIEUX MATHURIN
9 pièces de théâtre écrites en collaboration par les élèves de l'école Précieux-Sang.
Illustrations de Réal Bérard, 180 pages, $5.95

Cahiers d'activités:

NICO ET NISKI VISITENT LE MANITOBA
NICO ET NISKI AU FESTIVAL DU VOYAGEUR
Deux cahiers d'activités: des jeux, des chansons, des pages à colorier... S'amuser en apprenant!
32 pages chacun, $1.50 et $1.00

Romans

LOUISON SANSREGRET, MÉTIS de Marius Benoist
Prix Champlain 1976
Accusé faussement, humilié, Louison cherche l'oubli en se déplaçant sans cesse dans les grands espaces de l'Ouest au milieu du XIXe siècle.
Illustrations de Suzanne Gauthier, 96 pages, $7.00

LE PENSIONNAIRE de Roger LeGal et Paul Ruest
Incidents cocasses dans la vie de collégiens
176 pages, $5.95

Poésie

SALAMANDRE de Paul Savoie
Illustrations de Bernard Mulaire, 168 pages, $7.00
NAHANNI de Paul Savoie
104 pages, $4.50
OEUVRE DE LA PREMIÈRE MORT de J.R.L. Léveillé
96 pages, $5.00
LA POÉSIE DE JEUNESSE DE LOUIS RIEL de Glen Campbell, Thomas Flanagan, Gilles Martel
Prix Champlain 1978
162 pages, $8.95

Collection Soleil

DONATIEN FRÉMONT JOURNALISTE DE L'OUEST CANADIEN
de Hélène Chaput
Prix Champlain 1977
230 pages, $7.00
GABRIELLE ROY SOUS LE SIGNE DU RÊVE
de Annette Saint-Pierre
142 pages, $7.00

Collection Miroir

Une série de six plaquettes qui vous feront connaître quelques artistes franco-manitobains: Réal Bérard, Suzanne Gauthier, Pauline Morier, Raymond Gauthier, Hubert Garnier, et **"Objets fait à la main au Manitoba français".**
Un total de 148 pages
Les six plaquettes, dans une boîte: $5.00 (de luxe) et $3.00

Divers

CHANSONNIERS MANITOBAINS 1
Trois chansons, **L'Air du temps, Les Quatre saisons** *et* **Monsieur Soleil** *par cinq auteurs-compositeurs manitobains:*
François Savoie, Marcien Ferland, Paul Savoie, Victor Davis et Claude Dorge. Photos de Hubert Côté, 20 pages, $3.00

LE CERCLE MOLIÈRE, CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE
Un album souvenir en l'honneur de la plus ancienne troupe théâtrale du pays.
160 pages, $7.00

CHANSONS À RÉPONDRE DU MANITOBA de Marcien Ferland
222 pages, $15.00



Au Canada : L'avenir de l'éducation

Certaines études produites il y a déjà quelques années arrivaient à cette constatation: l'état de santé ou la vitalité de l'éducation française en milieu minoritaire est directement proportionnelle aux dispositions politiques, légales et administratives dans ce domaine. Cela expliquerait pourquoi le développement de l'éducation en français diffère en nature et en importance d'une province à l'autre.

par Ronald DUHAMEL

Ronald Duhamel est, depuis septembre 1979, sous-ministre adjoint au gouvernement provincial du Manitoba, en charge du Bureau de l'éducation française. Auparavant, il était directeur du bureau régional de l'est de l'Ontario au ministère de l'éducation de cette province. Il est titulaire d'un doctorat en philosophie de l'université de Toronto.

Par ailleurs, il est également constaté que même dans un environnement politique ou légal favorable, on assiste encore trop souvent à un désintérêt chez les francophones pour une éducation en français. En même temps, les anglophones y prêtent une oreille plus attentive, à tel point que dans certains cas le taux de croissance scolaire de ceux-ci comble ou même surpasse le taux de déperdition des francophones.

Bien que nous puissions nous réjouir de cet essor numérique, il n'en reste pas moins que ce phénomène soulève l'inquiétude en ce qui a trait à l'éducation en français, langue maternelle. À part les facteurs démographiques universels, le déclin dans ce secteur a été associé principalement à des facteurs économiques ou de promotion professionnelle; il y a peut-être en plus une réaction humaine prévisible: avec la légalisation du français à l'école, on n'a plus la tentation du "fruit défendu"; on épouve moins d'intérêt; on perd sa combativité; et on prend tout pour acquis.

Il est par contre impossible de mesurer la perte qui en résulte. Le francophone typique prend peut-être trop pour acquis la protection que lui donnent les lois. Se fait-il également une idée exagérée de sa propre compétence linguistique et de celle de ses enfants? Ajoutons à cela le fait qu'il se croit pleinement "bilingue" par rapport à l'anglophone unilingue, et nous pouvons expliquer, du moins partiellement, la décroissance dans les inscriptions à l'école française. Il nous faut même se poser la question: est-ce que, dans le climat politique qui règne actuellement au pays, la collectivité francophone est suffisamment engagée pour assurer son épanouissement linguistiques et culturel?

Comment envisager l'avenir?

Sur la foi de ces observations peut-on donc envisager l'avenir de façon sereine? Malgré l'augmentation dans les inscriptions d'anglophones aux programmes français, et peut-être à cause de celle-ci, ne peut-on entrevoir une lueur d'espoir?

Si la théorie que nous venons d'avancer s'avère exacte, il devient quasi inévitable que, dans un avenir très rapproché, l'entrée plus importante d'anglophones bilingues dans le système d'éducation post-secondaire et dans la vie professionnelle engagera une compétition sur une base purement linguistique qui risque d'être à la faveur des anglophones. Nous assisterions donc à une prise de conscience chez les francophones de la perte qu'ils ont subie, de leur recul linguistique et social. Un autre phénomène surviendra peut-être alors, à savoir, une motivation qui fait défaut en ce moment. Il nous faut donc miser sur une volonté toujours grandissante des anglophones pour une éducation en français et également sur la fierté individuelle des francophones réveillés.

Nos préoccupations

En ce sens il devient impératif que la promotion de l'éducation en français sous ces deux aspects soit une de nos préoccupations primordiales. C'est ici, semble-t-il, qu'intervient la nécessité d'une dissémination d'information plus objective, plus raisonnée et moins émotive. Qui mieux que les médias peuvent, avec leur puissance de persuasion, leur poids social et politique, accompagnés d'une connaissance plus approfondie du sujet, permettre l'épanouissement de l'éducation en français et prôner les modifications légales, politiques et administratives qui s'imposent? De plus en plus, il semble y avoir un changement de perception chez les médias de langue anglaise, une approche et une attitude plus positive; c'est à n'en point douter une indication qui peut nous permettre d'être optimistes.



Le francophone typique prend peut-être trop pour acquis la protection que lui donnent ses lois

Les médias au service des jeunes

Une page pour enfants dans un journal franco-phone, en milieu minoritaire, c'est un moyen de communication bien spécial. Il permet de rayonner sur la francophonie et de la rendre accessible à un élément important de notre population, les enfants.

par Cécile MULAIRE

Mme Cécile Mulaire de Saint-Pierre-Jolys, réalise depuis huit ans, avec son équipe, "La page de Bicolo" destinée aux plus jeunes lecteurs de ***LA LIBERTÉ***

Nos enfants vivent une situation complexe et difficile. Ils sont entourés d'une masse anglophone; ils ont besoin d'aide pour trouver leur identité de francophone et reconnaître la valeur de leur langue française. Un autre besoin c'est de faire connaître aux enfants le journal français, souvent le seul de la province. En ayant une page spéciale, l'enfant retrouve dans ce journal une place bien à lui. Ce véhicule de pensées, de projets, d'événements devient le sien; devenu adulte, il pourra l'appeler encore "son journal".

Un outil important

Une page pour enfants, dans un journal qui rejoint une minorité particulière, devient un outil important. Tout d'abord, il sert à développer les connaissances de l'enfant. Il retrouve dans sa page de jeux une façon concrète d'appliquer sa connaissance du français. Cette langue qu'il trouve souvent difficile à apprendre et peu nécessaire dans son milieu, voici qu'il la retrouve dans des jeux, en dehors de sa classe. C'est une façon de se divertir, de s'amuser en français.

Cette page peut aussi servir d'instrument important pour l'école, qui pourra profiter des recherches et de la préparation graphique qui sont à sa disposition. Les concours aident à stimuler l'intérêt et la créativité des enfants. Le journal devient alors un outil pédagogique.

Un autre objectif de ces pages, c'est d'éveiller l'enfant à son milieu, à ses valeurs bien particulières. Elles essaient de refléter la communauté. Certains jeux et concours mentionnent ou se rapportent aux divers événements francophones particuliers à la province. Comme exemple, ici au Manitoba, il y a le Festival du Voyageur, le nouveau drapeau franco-manitobain, divers projets scolaires. La page éveille donc l'enfant à ce qui se passe dans son milieu afin qu'il y remarque les réalisations positives. Ces réalisations positives se trouvent dans différents domaines, soit culturels tels les pièces de théâtre, livres, disques d'auteurs locaux, concerts, soit sociaux: festivals, fêtes, ou dans les activités sportives entre écoles; des activités par des gens de chez-nous.

Ces réalisations positives développent chez l'enfant une attitude de fierté. Graduellement, cette fierté l'aide à s'ouvrir, à s'impliquer dans les diverses activités francophones de son école et de sa communauté. Graduellement aussi, il émerge du bain anglophone pour se tenir debout bien droit. Il prend conscience de ce qu'il est. Sa langue devient une valeur importante. Il apprend par le truchement de jeux, de mots croisés, ce qui le construit comme personne; ses traditions, coutumes, richesses artistiques et artisanales, enfin tout ce qui forme ses racines.

Les objectifs rêvés

Pour moi, et c'est aussi le cas pour le grand nombre des lecteurs, mes racines sont françaises. C'est une évidence que je ne peux pas nier et j'en suis fière. Je trouve important que nos enfants découvrent ce qu'ils sont et qu'ils en soient fiers. S'ils respectent ce qu'ils sont, ils respecteront les autres, qu'ils soient de n'importe quelle race ou nationalité.

La page pour enfant rencontre-t-elle les objectifs rêvés par ses auteurs? Est-on réaliste et peut-on parler de résultat? Les résultats ne sont pas toujours évidents et se mesurent difficilement.

Il m'arrive assez souvent de rencontrer des jeunes de 18 - 20 ans qui ont vu naître une telle page dans leur journal et qui me disent aujourd'hui comment elle leur a permis de s'intéresser et d'aimer le journal. Ils sont demeurés attachés à ce moyen de communication qui les rejoint aujourd'hui dans leurs intérêts d'adultes. Une autre réaction de ces jeunes adultes, c'est qu'en lisant ces pages comme enfants, ils ont senti une solidarité avec d'autres comme eux, vivant la même réalité. Ils n'étaient pas seuls. Aujourd'hui leur identité se précise. Sans s'en rendre compte ils aiment se retrouver, venant des différents coins de la province. Le journal est souvent un lieu de rencontre qui les stimulent à communiquer dans leur langue française.

Une autre réalité, c'est que le journal est utilisé dans plusieurs classes françaises et d'immersion en français. Les professeurs nous disent être très heureux d'y trouver une aide didactique supplémentaire.

Mettre sur pied une page pour enfant dans un journal est un projet exigeant et laborieux. Les recherches et la préparation des pages, les concours, demandent plusieurs heures de travail. Cela nécessite une participation bien particulière. Certains journaux jouissent sans doute de ressources monétaires et de personnel suffisant, mais la plupart auront à faire appel à du bénévolat.

C'est une initiative intéressante et qui en vaut la peine. Parce que le journal devient alors instrument d'animation francophone auprès de la jeunesse et s'assure une relève importante pour perpétuer la langue française, cette richesse que nous sommes si fortunés de posséder.

La Page de Bicolo ...

Allô les amis!

Je lance mon grand concours du printemps Fais vite il se termine le 15 mai et il y a beaucoup de beau prix a gagner!

Bicolo!

OYÉ OYÉ! ! Voici le GRAND CONCOURS du PRINTEMPS 1980! !

Pour ceux qui ont 10 ans et plus......

Tu fais une BANDE DESSINEE Imagine une histoire à partir du premier dessin et dessine dans les cases suivantes

Tu peux écrire quelques phrases pour expliquer ton dessin

Pour les moins de 10 ans

Dessine ce que tu aimes le plus au printemps

N'oublie pas ton ***nom, adresse, âge, et numéro de membre.***

Les GAGNANTS seront choisis pour l'idee originale, bonne présentation et surtout, tu dois le faire toi-même! Des beaux prix t'attendent!

LE CONCOURS SE TERMINE LE **15 MAI 1980**

Nom: ....
Adresse ....
....
Âge .... Numéro de membre ....

Envoie à Bicolo.
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.
R0A 1V0

18 LA LIBERTÉ, jeudi 17 avril 1980

Un trait d'union "politique-pédagogique"

Le directeur général d'une division scolaire manitobaine à majorité francophone se penche sur l'avenir de l'éducation.

par Paul RUEST

Paul Ruest occupe le poste de directeur général de la division, toujours majoritairement francophone, de la Rivière Seine, au sud de Winnipeg. Sa carrière d'administrateur a débuté en 1968.

L'administrateur scolaire en milieu minoritaire est appelé dans l'avenir à jouer un rôle de plus en plus complexe. La minorité francophone a pris conscience de sa situation précaire et elle a confié à ses éducateurs professionnels des responsabilités importantes afin d'assurer sa survie. Ce mouvement irréversible place l'administrateur scolaire dans une situation qu'il peut qualifier d'embarrassante ou de stimulante, dépendant de l'intérêt qu'il accorde à l'éducation française et de la perspective qu'il adopte.

Un facilitateur en éducation

Il faut au préalable reconnaître que le rôle de l'administrateur scolaire en est un de facilitateur en éducation. Il est le trait d'union entre le souhait politique et l'application pédagogique. Sa position stratégique lui permet donc, s'il le veut, d'apporter une contribution importante à l'éducation française en donnant une direction éclairée. Cependant, il est d'une importance primordiale que l'administrateur scolaire saisisse bien les aspirations du groupe minoritaire qu'il dessert. Il se doit de reconnaître que l'éducation d'un groupe d'étudiants menacés par l'assimilation linguistique et culturelle exige une approche différente.

L'administrateur scolaire qui choisit d'oeuvrer dans un tel contexte doit d'abord s'entourer d'enseignants engagés afin de former une équipe qui aura à coeur l'épanouissement de la minorité francophone. Avec l'aide de cette équipe, il verra à créer un milieu pédagogique qui saura assurer le développement linguistique et culturel de ses étudiants francophones. La vie étudiante dans un tel milieu reflétera le souci d'aider le jeune francophone à trouver son identité au sein de la communauté francophone. En tant que leader pédagogique, l'administrateur scolaire devra assurer une programmation sensible aux besoins de l'étudiant qui vit en milieu minoritaire. Ainsi on développera une approche pédagogique qui placera une emphase particulière sur le français oral afin de donner à l'étudiant la confiance nécessaire pour s'exprimer dans sa langue maternelle. Il faudra tenter de trouver des manuels scolaires et des livres de bibliothèque adaptés au niveau de langue des étudiants, ou encore créer un matériel didactique qui viendra enrichir l'enseignement régulier et valoriser l'étudiant. On s'assurera de présenter à l'étudiant une variété d'activités et de services qui sauront contribuer à la fois à son éducation générale ainsi qu'à sa formation de francophone qui doit vivre dans une société largement anglophone.

Imagination et compétence

En somme l'administrateur scolaire en milieu minoritaire doit accepter qu'on lui a confié une responsabilité supplémentaire. Il devra faire preuve d'imagination et de compétence professionnelle pour créer un contexte éducatif capable de répondre aux exigences d'une telle responsabilité.



Pour une programmation sensible aux besoins de l'étudiant

Des ressources didactiques françaises?

Contradiction dans les termes?

L'une des assises de tout système d'éducation, valable, sans parler de professeurs compétents, de programmes solides et sans doute aussi de bons étudiants, réside dans la valeur et la disponibilité des ressources didactiques mises à la disposition des professeurs et de leurs élèves. Or une analyse rapide du milieu d'éducation francophone en position minoritaire au Canada révèle que cette disponibilité de matériel d'enseignement n'existe pas toujours.

par Jeannette BOURGOIN

Jeannette Bourgoin est la directrice du Centre de ressources du Collège de Saint-Boniface. Elle est d'origine québécoise.

Nous entendons ici ressources didactiques ou matériel d'enseignement dans son acception la plus large, i.e. tout document éducatif susceptible de faciliter l'acte d'enseigner ou d'apprendre. Les difficultés se retrouvent à tous les niveaux que ce soit dans l'acquisition du document, dans sa production tout comme dans son utilisation et diffusion.

Milieu minoritaire, par définition, implique éloignement. Dans le cas des ressources didactiques, ceci se traduit par l'éloignement de la source d'approvisionnement maîtresse et par le manque d'information et de soutien dans le milieu environnant. De cette situation découlent trois difficultés majeures éprouvées par les professeurs, les conseillers et les bibliothécaires dans l'école ou le centre de ressources dans l'obtention du matériel d'enseignement: l'information ne parvient pas aux intéressées, les coûts sont multipliés, et souvent le matériel est peu adapté à leur besoin.

Information déficiente

L'information, quant aux nouvelles parutions, quant à la valeur des derniers produits mis sur le marché par les éditeurs, quant aux périodiques répertoriants ces productions se rend peu dans les milieux d'éducation français minoritaires. Non seulement l'éloignement en est-il une des raisons mais le peu d'enthousiasme des éditeurs ou distributeurs, à cause d'un marché qu'ils savent restreint, à expédier leur catalogue ou listes de nouveautés aux écoles ou aux professeurs y contribuent pour beaucoup. Ces derniers se contentent souvent de grands centres provinciaux. C'est donc le cercle vicieux: moins l'information se rend aux intéressés, moins ces derniers ressentent le besoin de garder les circuits d'information ouverts.

On en arrive quelquefois à la situation où les professeurs n'ont aucune possibilité de prendre connaissance des ressources didactiques qui existent sur le marché du livre et qui pourraient les seconder dans leur enseignement; le milieu environnant, par contre, leur fournit des tonnes d'information sur des ressources ou des moyens didactiques appartenant à une autre langue ou une autre culture. La tentation est souvent forte d'utiliser ce matériel croyant que rien de similaire n'existe en français.

Sans doute faut-il aussi souligner que bien que cette situation soit due aux conséquences d'un fonctionnement en milieu minoritaire, elle revêt également un caractère international. En effet, la production du document français est nettement inférieure, quantativement parlant, à la production anglaise.



L'audiovisuel: format d'avenir

Et justement, de cette constatation, résulte celle que les écoles ou les centres de ressources francophones en situation minoritaire devront également débourser beaucoup plus pour obtenir leur ressources didactiques. Le prix du document français plus élevé que celui du même document anglais, les frais de transport, le manque de contact régulier pour négocier de bons escomptes, les commandes effectuées en trop petites quantité pour allécher l'éditeur ou les distributeurs sont autant de facteurs qui contribuent à l'escalade des coûts. Or inutile d'insister sur les moyens financiers limités de nos écoles (les subventions étant accordées aux écoles françaises et anglaises à partir des mêmes critères malgré cette différence des coûts entre les documents anglais et français) pour expliquer quelquefois la pénurie des ressources didactiques dans les salles de classes ou les bibliothèques.

Suite à la page 17A

Suite de la page 16A



L'information quant aux nouvelles parutions est déficiente

Adaptation difficile

Mais admettons toutes ces difficultés contrées et le matériel dans l'école ou le centre de ressources: on découvre malheureusement bien souvent qu'il est de peu d'utilité transplanté dans un autre milieu. Les sujets, les illustrations, les références sont inconnus des élèves; le langage (syntaxe, accent, etc...) est différent au point où il inhibe la compréhension de l'élève; ou encore la démarche pédagogique ne correspond pas à l'approche qu'on désire prendre. Une trousse produite sur la Seine pour des élèves parisiens exigera beaucoup de préparation et d'adaptation de la part du professeur pour qu'il puisse vraiment en tirer parti.

C'est alors qu'on passe au scénario suivant. Devant les difficultés énoncées plus haut, presque tous les systèmes d'éducation francophones en minorité dans leur province ont dû décider de produire leur propre matériel d'enseignement ou de le faire produire.

Recourir à des maisons commerciales pour ce faire soulève les mêmes difficultés que pour la distribution du document: les éditeurs ne sont pas généralement intéressés par ce type de production locale, le marché n'étant pas suffisamment étendu pour rendre l'opération rentable.

Cependant les programmes d'étude français élaborés actuellement dans les différentes provinces hors Québec requièrent du matériel de soutien très spécifique et qui doit donc être réalisé sur place. Et c'est ce qui se fait de plus en plus avec succès. On compte plusieurs réussites dans ce domaine. Mais le chemin à parcourir est encore long et les difficultés de tout ordre. À cause des ressources souvent limitées du milieu, l'argent est rare pour permettre des productions "professionnelles", les concepteurs aussi sont peu nombreux et manquent de formation ou du temps pour se lancer dans le domaine de la réalisation. De telles entreprises sont évidemment toujours vouées au déficit puisque la distribution est locale et s'effectue à des quantités qui ne permettent aucune rentabilité.

Diffusion des ressources didactiques

Cette limitation du marché et les coûts impliqués obligent à trouver des solutions de rechange. À l'achat, il faut substituer le prêt et l'échange.

Nous abordons ainsi le domaine des centres de ressources et des bibliothèques. À ce niveau de même, le tableau n'est pas toujours rose. Alors que ces centres offrent une voie de substitution aux difficultés de l'achat, ils demeurent pourtant les parents pauvres du système. Plusieurs provinces ne possèdent pas encore de centre de ressources provincial francophone administré et reconnu par le gouvernement de la province. Les centres à l'intérieur des divisions scolaires sont souvent fortement axés vers l'éducation de la majorité et peu de ressources sont allouées à l'éducation française. Au niveau de l'école, il arrive qu'on utilise l'argent pour acheter des ballons au détriment du budget consacré aux ressources didactiques et à la bibliothèque.

Il faut reconnaître, par ailleurs, qu'il n'est pas toujours facile d'organiser une bonne diffusion des ressources quand les écoles intéressées peuvent être disséminées sur un territoire de près de 100,000 milles carrés.

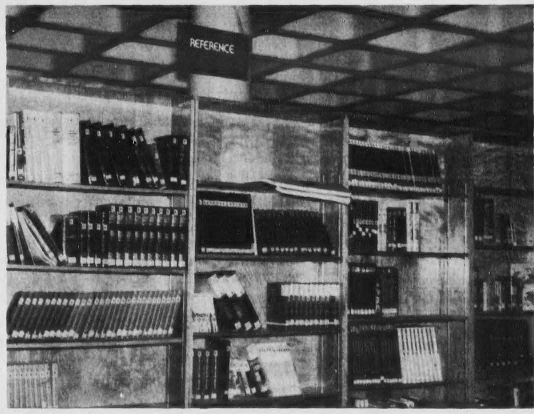
Comment organiser efficacement et sans trop de dépenses des ateliers, des sessions de recyclage ou d'information, nécessaires très souvent à l'utilisation de nouveaux moyens d'enseignement, quand les personnes ressources sont à l'autre bout du pays et quand les intéressés eux-mêmes sont distribués sur un tel territoire?

Et que dire des autres aspects? De plus en plus, le matériel d'enseignement se présente sous des formats audio-visuels. Or à nouveau, les appareils d'écoute et de visionnement coûtent chers et nos écoles françaises ne sont pas les mieux pourvues. Seulement 30% des écoles françaises ou d'immersion au Manitoba disposait d'un magnétoscope 1/2" et 26% de visionneuse de diapositives.

Que veut l'avenir?

Ce qui semble être adopté par les différents milieux d'éducation francophone au Canada est le plan d'action suivant dont nous présentons les éléments essentiels: 1 - ÉLABORATION d'abord de programmes d'étude spécifiques au milieu et détermination des principales ressources didactiques à être utilisées; 2 - MISE SUR PIED de centres de ressources provinciaux tant pour faciliter l'échange de documents et l'information que pour la production du matériel identifié; 3 - COLLABORATION, COORDINATION et même centralisation des achats et des circuits d'information pour rentabiliser les ressources financières et humaines des écoles et des bibliothèques; 4 - MISE SUR PIED de mécanisme permettant un influx constant de ressources et d'information dans toutes les écoles de la province, même les plus éloignées (Service postal, unité mobile, collection ambulante, etc...); 5 - ET ENFIN peut-être l'étape la plus importante, collaboration entre les différents milieux d'éducation français des diverses provinces tant au niveau de la production que de l'échange de ressources.

La voie d'avenir repose certainement dans le regroupement et la collaboration pour tenter d'amortir les coûts tout en offrant une plus grande disponibilité de ressources didactiques aux professeurs et aux élèves francophones en milieu minoritaire.



Les références sont inconnues des élèves...

Le bureau régional de Winnipeg de **L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA** souhaite la bienvenue à tous les participants de la **QUINQUENNALE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE** qui se tiendra du 10 au 17 août 1980, à Winnipeg, sous le thème «La francophonie retrouvée... par les media».

À cette occasion, l'**ONF** vous invite à toute une série d'activités, dont la projection de **24** courts, moyens et longs métrages choisis parmi la récente production de l'ONF, **du 12 au 15 août** inclusivement, et le lancement du film **Du mauvais côté de la clôture**, en présence du révérend père Martial Caron.



Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Bureau régional de Winnipeg
Office national du film
674, rue St.James
Winnipeg, Manitoba
R3G 3J5